

# LE DEVOIR

Vol. LXXXVII - No 17

MONTREAL, LE LUNDI 22 JANVIER 1996

75c + TPS + TVQ / Toronto 1\$

PERSPECTIVES

## Référendum ou vendetta?

*Pourquoi pas une consultation à la québécoise pour résoudre le problème corse?*

Des centaines d'hommes, mitraillette au poing, en treillis militaire et en cagoule, défilent dans le maquis et tirent une salve dans la nuit. 37 bombes explosent devant des bâtiments publics et des succursales bancaires. C'est ce qu'on appelle là-bas une «nuit bleue». Là-bas? En Algérie? En Palestine? Non, cette guerre se déroule en France, le pays des droits de la personne!

Alors que le ministre de l'Intérieur, Jean-Louis Debré, revient de Corse, le bilan des attentats commis dans l'île de beauté est plus lourd que celui de ceux perpétrés en France au nom de l'islamisme. Au total, plus de 421 actions terroristes et 36 assassinats en 1995.

Depuis septembre, les attentats se sont multipliés. Les mouvements nationalistes ne s'attaquent plus seulement aux symboles de la métropole, ils se battent entre eux. Ainsi, l'année s'est ouverte avec l'assassinat de Gilbert Rossi, sympathisant de La Cuncolta, la vitrine légale des terroristes du FNLC-canal historique (les plus radicaux). On soupçonne les militants d'une autre faction, le FNLC-canal habituel (né d'une scission en 1990).

C'est presque devenu une tradition. Un ministre se rend dans l'île. Sa venue est précédée d'une série d'attentats. C'est à qui fera sauter le plus de monuments. Chaque faction veut gagner le titre de porte-parole des revendications nationales. Pendant ce temps, les élus, seuls représentants légitimes des 250 000 Corses, écoutent les balles siffler.

Comment sortir de cette spirale terroriste? Tous les gouvernements français s'y sont cassés les dents. La répression tous azimuts n'y a rien fait. La conciliation tentée par la gauche non plus. En 1982, celle-ci accorda un statut particulier à la Corse, subtil mélange fait de pouvoirs régionaux, d'une assemblée régionale et d'exemptions fiscales. En 1988, le ministre de l'Intérieur, Pierre Joxe, fit voter une loi reconnaissant l'existence du «peuple corse». Le Conseil constitutionnel, la Cour suprême française, jugea la loi inconstitutionnelle car contraire à l'esprit de la République. Elle était pourtant soutenue par une majorité de Corses.

Après 14 ans de compromis, la droite s'y prit autrement. L'ancien ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua, chercha à négocier secrètement avec les radicaux de La Cuncolta. Un peu comme si, en 1970, le ministre de la Justice de l'époque avait négocié clandestinement avec les cellules du FLQ. «On ne discute jamais avec des terroristes», avait pourtant déclaré Jacques Chirac le 5 septembre 1995... au sujet des islamistes.

«Il s'agit de savoir si [...] on doit dialoguer avec ceux qui sont en rébellion avec la loi française ou dialoguer avec ceux qui ont été démocratiquement élus», a déclaré, indigné, Pierre Pasquini, ministre des Anciens Combattants. En menant des négociations en sous-main, le gouvernement n'a fait qu'accentuer la rivalité qui oppose les organisations terroristes, disent les observateurs.

Résultat de cette guerre de clans sur fond de dérive mafieuse: le mouvement nationaliste corse est totalement discrédité. Alors qu'il recueillait le soutien d'un Corse sur quatre en 1992, il n'a plus les faveurs que de 10 % de la population. Jamais un candidat autonomiste n'a été élu en Corse à un poste important, sinon par le jeu indirect de la proportionnelle. Et l'on annonce une défaite cuisante des nationalistes aux élections de 1998.

Plus enclin à soutenir les mouvements autonomistes étrangers que ceux qui se développent en son sein, le gouvernement français ne jouit que de quelques mois de trêve pour dire où il se situe et ce qu'il pense des revendications des nationalistes. Ceux-ci réclament la reconnaissance du peuple corse (aujourd'hui possible grâce une modification de la Constitution), la généralisation de la langue corse et un statut proche de celui des territoires outre-mer.

Pour y voir clair, plusieurs revendiquent une solution à la québécoise: un référendum. Dans un long article du *Figaro*, le sénateur Alain Peyrefitte, ancien ministre du général de Gaulle, en expliquait les avantages.

«Le Québec, après s'être prononcé pour l'indépendance en 1980 à 40 % et en novembre dernier à 49 %, reste dans le Canada; toute violence y a été durement réprimée depuis l'assassinat de M. Laporte. Si la Corse proclame solennellement sa volonté de rester française, toute la rigueur des lois devra s'abattre sur les terroristes, qui seraient désormais sans conteste des rebelles.»

Qu'on les perde ou qu'on les gagne, les référendums ont un avantage incontestable: ils évitent la violence. Le défi des prochaines années en Corse consiste à faire entrer les nationalistes radicaux dans le débat démocratique. Le référendum à la québécoise pourrait en être l'instrument et devenir avant longtemps un produit d'exportation.

INDEX	MÉTÉO
Agenda .....B7	Montréal
Avis publics .....B6	Nuageux avec éclaircies. Faible neige débutant en soirée. Max: 0
Classées .....B5	Québec
Culture .....B8	Ciel variable. Ennuagement en fin de soirée. Max: -3
Économie .....B2	Détails en B 5
Éditorial .....A6	
Le monde .....A5	
Mots croisés .....B5	
Les sports .....B5	

LES ACTUALITÉS

Les «20 réalités de la séparation» selon Manning

PAGE A 3



L'ÉCONOMIE

Le défi de la solidarité entre les générations

PAGE B 2

L'ENTREVUE

René Latourelle: le divin docteur

PAGE B 1



## Le printemps des Indiens



PHOTOS PC ET JACQUES GRENIER

**LES FORTES** crues qui ont forcé l'évacuation de 1200 personnes au Québec, au cours des derniers jours, ont commencé à régresser, hier, pendant la journée. À Châteauguay, en banlieue de Montréal, où les rues sont transformées en torrents d'eau glacée, des équipes de sauvetage s'affairaient toujours à secourir des citoyens inondés au moyen d'hélicoptères, de chaloupes, de véhicules tout terrain et même d'une excavatrice amphibie. Les dommages sont évalués à plusieurs millions de dollars. La municipalité a conclu des ententes avec les banques locales afin d'offrir des prêts de 500 \$ à 1000 \$ aux victimes (à droite). Nos informations en page A 8.



## Un loup dans la bergerie

*Le temps d'une croisade, bloquistes et Canadiens anglais, petits libraires et propriétaires de méga-chaînes font cause commune*

LOUISE LEDUC  
LE DEVOIR



Le petit monde du livre canadien n'en est pas à sa première fin du monde annoncée. L'imposition de la taxe sur les produits et services puis l'entrée en scène de librairies grandes surfaces — comme Renaud-Bray au Québec ou Chapters partout au Canada — avaient déjà donné lieu à certains débordements. Nouvelle secousse en vue: la chaîne américaine Borders compte ouvrir une librairie au printemps à Toronto, suivie de près par Barnes & Noble. L'ennui? Chacune, à elle seule, brasse de plus grosses affaires que toute l'industrie du livre canadien.

Borders et Barnes & Nobles font dans le gigantisme. Chacune compte quelque 100 000 titres, 50 000 disques, 2000 revues, dans le plus agréable cadre qui soit: petits cafés, aires de jeu pour enfants, stationnement gratuit. Chacune affiche des revenus annuels de près de deux milliards, grâce entre autres à de douteuses pratiques. Par exemple, le *New York Times* reproduisait récemment un extrait d'un programme promotionnel de Barnes & Nobles détaillant les prix que doivent payer les éditeurs pour obtenir un espace dans leurs vitrines. «Il faudrait être naïf pour croire que, tôt ou tard, Borders ne s'implanterait pas au Québec, dans le West Island par exemple soutient Robert Davies, éditeur de l'Étincelle et membre du conseil ad-

VOIR PAGE A 8: LIBRAIRES

## L'ampleur de sa victoire embarrasse Arafat

Jérusalem (Reuter et AFP) — Avec 88,1 % des voix, Yasser Arafat est devenu hier le premier président élu du peuple palestinien au terme de près de 30 ans d'un combat nationaliste acharné.

L'annonce de la victoire, tout à fait prévisible, du chef de l'OLP a été faite par Abou Mazen, responsable des opérations électorales. «Il s'agit de résultats préliminaires. Nous ne disposons pas encore de ceux de Jérusalem», a-t-il dit. La candidature, toute symbolique, de la septuagénaire Samiha Khalil a recueilli 9,3 % des suffrages. Il y a eu 2,6 % de bulletins nuls.

À l'annonce de la victoire du «Vieux» au célèbre keffieh, la population a tiré en l'air des salves d'allégresse et klaxonné dans les rues.

«Je suis très fier de cette élection démocratique très importante, historique», a dit l'impétrant à l'annonce de sa victoire. «Comme je le dis souvent, le peuple est toujours plus important que ses dirigeants, quels qu'ils soient. Et nous espérons que ce scrutin sera une véritable plateforme pour notre Etat palestinien indépendant.»

Le chef de l'OLP a cependant semblé quelque peu embarrassé par l'ampleur de sa victoire. «Je me serais contenté de 51 % des voix seulement», a-t-il dit après un entretien avec l'ancien président américain Jimmy Carter à Gaza.

L'opposition intégriste et marxiste avait boycotté la consultation de samedi — la première du genre en terre de Palestine. La forte participation électorale est interprétée comme un signe de l'autorité du chef de l'OLP et une approbation massive des accords de paix passés en 1993 avec Israël.

Aux législatives, le Fatah de Yasser Arafat devrait remporter la plupart des 88 sièges du futur Conseil autonome palestinien chargé d'administrer la Cisjordanie et la bande de Gaza. Ces résultats seront publiés aujourd'hui.

Le nouveau pouvoir législatif comptera cependant quelques voix indépendantes et de l'opposition islamiste, selon les résultats diffusés au compte-goutte par la Com-



Yasser Arafat

VOIR PAGE A 8: ARAFAT

## Québec roule à l'aveuglette sur les inforoutes

*Cartier dénonce la vision «désuète, provincialiste et frileuse» du gouvernement*

MICHEL VENNE  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Michel Cartier est choqué. Ce professeur de l'Université de Québec sur le développement des autoroutes de l'information, dénonce avec véhémence la vision «désuète, provincialiste et frileuse» du gouvernement du Québec au chapitre des inforoutes.

Dans un pamphlet incendiaire qu'il a fait parvenir au *Devoir*, M. Cartier dénonce en particulier l'absence de stratégie pour assurer la présence de contenus québécois sur les inforoutes internationales. Il critique la concentration du pouvoir et de l'argent consacré à ce domaine entre les mains d'une clique au Québec. Il déplore l'absence de compréhension de la part des autorités québécoises des véritables enjeux pour la culture et l'identité québécoises que recèlent les réseaux électroniques de communications.

En somme, il pense que le gouvernement du Québec roule en aveugle sur les inforoutes. Il croit en outre que le Québec prend du retard dans ce secteur, notamment «à cause des dossiers sacrifiés sur l'autel du référendum». Selon lui, le gouvernement «ne finit plus d'attendre: attente du référendum, de l'après-référendum, de l'arrivée de M. Bouchard, du remaniement ministériel, des priorités qui suivront, puis des prochaines élections et du prochain référendum». Une autre année perdue pour les inforoutes québécoises.

«Tout se passe, écrit-il, comme si ce gouvernement n'avait été galvanisé que par une idée mais sans pro-

Sans une vigoureuse stratégie de développement, Internet devient un cheval de Troie culturel pour les Américains

VOIR PAGE A 8: INFOROUTE

LES ACTUALITÉS  
Le PQ à l'heure de la réflexion



PAGE A 3

## • LES ACTUALITÉS •

### COLLOQUES

LE SUICIDE CHEZ LES HOMMES  
UQAM, 9 février,  
Louis Lemay: (514) 723-3594

Pourquoi 75 % des suicides sont-ils le fait des hommes? Tout au long de cette journée de conférences, des penseurs, des éducateurs et des praticiens vous livreront leur réflexion et leur expérience et tâcheront de cerner les raisons poussant les hommes à se suicider. Ils présenteront quelques pistes de solutions. Les deux journées précédentes sont dévolues à la formation et s'adressent à ceux et celles qui cherchent à mieux intervenir auprès des personnes suicidaires, de leurs proches et des gens vivant un deuil des suites d'un décès par suicide.

#### SUICIDE-ACTION MONTRÉAL

«DE LA VIE À LA MORT»  
Institut Raymond-Dewar Montréal,  
29 janvier,  
Louis Lemay: (514) 723-3594

Thérèse Lavoie-Roux, invitée spéciale de Suicide-Action Montréal, présentera le rapport du comité sénatorial spécial sur l'euthanasie et l'aide au suicide. Le coût tout à fait symbolique du billet d'entrée est une véritable invitation aux étudiants, chercheurs et curieux ainsi qu'à toute personne touchée par cette problématique.

#### APERÇU DE LA ROBOTIQUE

CRIM Montréal, 5 février,  
Didier Clerc: (514) 398-1315

Dans les années 90 les robots quittent les ateliers pour travailler dans de nouveaux domaines tels que les industries primaires, le nucléaire et même l'espace. Au contraire du monde industriel où le robot travaille dans «son» monde, ces environnements ne peuvent être modélisés complètement. En conséquence, il faut un opérateur humain qui travaille avec lui, en tandem, afin de lui donner des directives. Cette nouvelle façon de travailler, en faisant coopérer un robot et un opérateur à travers une interface informatisée, est appelée télérobotique. C'est un sujet fascinant. Le séminaire est ouvert à tous et c'est gratuit.

#### FONDATION DE L'ENTREPRENEURSHIP

«La corvée du plein emploi»  
Centre des congrès de Québec  
les 7 et 8 février, Hélène Julien:  
(418) 646-1994 ou 1-800-661-2160

Depuis 15 ans, la Fondation

semble multiplier les efforts pour créer une véritable culture entrepreneuriale au Québec, seule capable de générer des petites et moyennes entreprises. Dans la foulée, elle propose cette année la corvée du plein emploi. Tenez-vous bien! Il s'agit d'un ambitieux programme réalisé école par école, localité par localité, entreprise par entreprise. Il vise à assurer, en cinq ans, un emploi à chaque personne. Les vacances vous ont redonné le goût de la solidarité? Voilà de quoi utiliser votre énergie nouvelle!

#### ASSOCIATION CANADIENNE DE L'INDUSTRIE DU BOIS

Hôtel Reine Elizabeth Montréal  
les 14 et 16 février,  
Richard Lipman: (613) 233-6205

La conférence d'ouverture sera donnée par le chroniqueur au *Globe and Mail*, Jeffrey Simpson, et portera sur l'économie canadienne. Il fera part aux congressistes de ses réflexions sur la façon dont le secteur des affaires devrait se préparer à fonctionner plus efficacement dans une conjoncture politique en évolution. Des spécialistes internationaux relateront une mission visant l'importation de résineux en provenance des Pays-Bas alors que des économistes tenteront de dégager les perspectives économiques dans le secteur des produits forestiers.

#### ASSOCIATION NATIONALE DES ÉDITEURS DE LIVRES

«Droits et obligations de l'éditeur»  
Hôtel Inter Continental de Montréal,  
16 février, Jocelyne Dazé,  
(514) 273-8130

Ce séminaire portera sur les droits et obligations impartis à l'éditeur, droits d'ordre légal et éthique. On y traitera tout autant des lois qui régissent les droits d'auteur, des pratiques commerciales que des usages de la profession. Cette conférence est animée par Raymond Vézina, éditeur bien connu dans le milieu. Elle est ouverte aux membres comme aux curieux. Elle peut être instructive pour les auteurs ou pour toute personne s'intéressant à l'éthique. Êtes-vous de ceux-là?

Isabelle Quentin

Pour joindre l'auteure:  
iquentin@sim.qc.ca

## De l'insuffisance des remèdes référendaires

Des sénateurs conservateurs attendent de pied ferme les audiences sur le veto

MANON CORNELLIER  
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Des sénateurs conservateurs veulent utiliser les audiences du comité sénatorial sur le droit de veto pour mettre en évidence l'insuffisance des initiatives référendaires du premier ministre Jean Chrétien.

«Les deux petits projets de [Jean] Chrétien, ça passe complètement à côté de la question», réagit le sénateur Jean-Claude Rivest, ancienne éminente grise de Robert Bourassa. «Ce sont des choses sans signification dont ont le secret M. Chrétien et sa gang.»

Au cours de la dernière semaine de la campagne référendaire, le premier ministre a promis de reconnaître la société distincte québécoise, de ne pas changer la constitution sans l'accord du Québec et de favoriser la décentralisation des pouvoirs.

Depuis, la Chambre des communes a adopté une résolution reconnaissant le caractère distinct du Québec et M. Chrétien a présenté un projet de loi sur le droit de veto.

En vertu de ce projet, le gouvernement fédéral s'engage à prêter son droit de veto à cinq régions, dont le Québec. Les Communes ont adopté ce projet à toute allure. Le Sénat a décidé, de son côté, de tenir six jours d'audiences qui commenceront aujourd'hui avec la comparution du ministre de la Justice Allan Rock.

M. Rivest, qui promet de s'abstenir au moment du vote, veut «essayer de faire comprendre aux gens que ce n'est pas là qu'est le problème.»

#### Une expression «brûlée»

Selon lui, il faut d'abord reconnaître l'identité québécoise dans la constitution sans utiliser l'expression société distincte qui est «brûlée». Deuxièmement, il faut donner un droit de veto constitutionnel au Québec et adopter une formule d'amendement qui ressemble à celle inscrite dans l'Accord du lac Meech. Mais le plus important, selon lui, demeure la nécessité de garantir au Québécois «la capacité de déterminer librement leur projet de société tout en étant à l'intérieur du Canada.»

### Contre-attaque de la SRC à la publicité de TVA

## Les journalistes mènent l'action

LE DEVOIR

Les journalistes de la Société Radio-Canada ont acheté des espaces publicitaires dans trois quotidiens (dont *Le Devoir*) aujourd'hui, pour réagir à l'agressive publicité du réseau privé TVA, parue sept jours plus tôt. Contrairement à la direction de la SRC, qui n'a pas voulu envenimer le débat, le syndicat estime qu'il faut réagir aux visions colportées par TVA. Et aux projets du comité Juneau de remplacer la publicité par une taxe.

«Si nous enlevons la publicité télévisée des ondes de Radio-Canada, fait valoir Gilles Provost, président du syndicat des communications de Radio-Canada, Télé-Métropole se retrouve avec un monopole sur la publicité télévisée.» M. Provost croit que la disparition de la publicité, loin d'être la solution à tous les maux qui affectent le télédiffuseur, ne ferait qu'accroître sa dépendance vis-à-vis du gouvernement, ce qu'il ne voit décidément pas d'un très bon œil.

Mais ce qui inquiète surtout le syn-

dicat, c'est la situation de monopole dans laquelle risque de se retrouver TVA et surtout son gros affilié montrealais Télé-Métropole. Le syndicat craint en fait que la disparition de la publicité entraîne tout bonnement la disparition de... Radio-Canada. Et dans un contexte où Télévision Quatre Saisons et TVA s'apprêtent à s'unir, «il ne reste plus que Télé-Métropole, Télé-Métropole et Télé-Métropole.»

«Les orientations actuelles favorisent un monopole du secteur privé», prévient le syndicat qui n'a pas très bien compris pourquoi la direction de la SRC n'a pas réagi aux attaques de TVA publiées largement dans les quotidiens et accusant Radio-Canada de concurrence déloyale.

Quant à savoir quelle télévision doit faire Radio-Canada, la seule chose qui est claire c'est que l'unanimité n'existe pas. Certains pensent que la vice-présidente, Michèle Fortin, a bien raison de défendre ses émissions populaires alors que plusieurs autres pensent que cette voie, exploitée jusqu'à la lie dans le secteur privé, ne mène nulle part.

### LANGUE

## Eau chaude et même bouillante

PIERRE BEAUDRY

J'ai déjà dénoncé la tournure en *bout de ligne*, façon anglaise si jamais il en fut de dire en fin de compte ou au bout du compte. Et comme je m'y attendais, tous, absolument tous nos journalistes ont immédiatement abandonné cet anglicisme. Du moins je ne l'ai plus vu ni entendu, sauf peut-être quelque trois cent quatre-vingt-quinze fois.

Enhardi, donc, par cet éclatant succès, je viens aujourd'hui m'attaquer à une autre façon tout aussi anglaise s'il en fut de parler de quel'un qui se trouve dans de mauvais draps. Car figurez-vous, chers lecteurs, qu'au lieu d'employer cette tournure tout à fait française, certains de nos journalistes, minoritaires bien sûr, ne se gênent pas pour évoquer le supplice de l'eau chaude, voire bouillante (comme j'ai eu l'occasion de lire récemment dans un grand journal). Je veux bien croire que les anglophones aient raison de sévir avec la plus grande rigueur contre ceux qui se conduisent mal, mais je ne

pense pas que la civilisation française favorise autant de cruauté. Si donc nous voulons parler notre langue avec la délicatesse qui la caractérise, sachons utiliser la formule qui lui est propre. Et c'est alors, encore une fois, que nous éviterons de nous trouver dans de mauvais draps (la répétition, vous savez, ça peut avoir ses bons côtés) plutôt que dans la *hot water*.

#### Des étudiants précoces

Le mot anglais «student» désigne tous ceux qui font des études, du niveau primaire jusqu'à celui de l'université. Peut-on donc se demander si ce ne serait pas à cause de cela que nous avons des étudiants dans nos CEGEPS et même dans les écoles de nos «commissions» scolaires? J'ai même vu, à l'une des entrées du collège Grasset, cet affreux anglicisme affiché en énormes lettres là où les élèves (ou, à la rigueur les collégiens ou cégepiens) peuvent pénétrer dans le bâtiment pour y perfectionner leur français. Magnifique exemple, n'est-ce pas?

### EN BREF

#### À PROPOS DES CAROTTES

Washington (AP) — Non seulement le bêta carotène ne préviendrait pas le cancer ou les maladies cardiaques, mais il pourrait même provoquer une augmentation du risque de cancer mortel du poumon chez les fumeurs. Les chercheurs de l'Institut national contre le cancer sont arrivés à cette conclusion après avoir constaté un taux de mortalité anormalement élevé chez des personnes recevant de fortes doses de bêta carotène, une vitamine dérivée de la carotte, lors d'une étude menée auprès de fumeurs. Le Dr Omenn, responsable de l'étude, a décidé d'y mettre fin après avoir constaté une augmentation de 28 % des cancers du poumon et de 17 % de la mortalité dans le groupe ayant reçu de fortes doses de bêta carotène.

#### DRAME FAMILIAL

Longueuil (PC) — Deux fillettes se trouvaient toujours dans un état critique, hier, après la tragédie familiale qui a coûté la vie à leur mère et à leurs trois sœurs. Les médecins jugent le père hors de danger. L'homme d'origine égyptienne, demeurera cependant à l'hôpital Pierre-Boucher sous surveillance policière. Houidat El Tomi, 13 ans, souffre de graves blessures à la tête, mais aurait de bonnes chances de s'en sortir. Sa sœur Batoul, neuf ans, repose dans un état extrêmement critique à l'hôpital Sainte-Justine, victime de lésions au cerveau. Les quatre victimes sont Leila, 2 ans, Hend, 6 ans, Sabrina, 18 ans, et leur mère, Aïda. Perturbé par un divorce imminent, Mahmoud El Tomi aurait poignardé à mort samedi soir toute sa famille.

Quel choix restera-t-il aux téléspectateurs francophones quand la TV publique aura disparu?

le Syndicat des communications de Radio-Canada  
et  
la Fédération nationale des communications (CSN)

loto-québec		Tirage du 96-01-20		GAGNANTS		LOTS	
6/6	1	5 161 539,60 \$					
5/6+	4	225 668,80 \$					
5/6	416	1 735,90 \$					
4/6	20 862	66,30 \$					
3/6	384 196	10,00 \$					
Numéro complémentaire: 45		Ventes totales: 21 910 657,00 \$		Prochain gros lot (approx.): 2 100 000,00 \$		Prochain tirage: 96-01-24	

SELECT		Tirage du 96-01-20		GAGNANTS		LOTS	
6/6	0	1 000 000,00 \$					
5/6+	1	15 629,80 \$					
5/6	20	521,00 \$					
4/6	1 040	46,70 \$					
3/6	16 633	5,00 \$					
Numéro complémentaire: 26		Ventes totales: 639 228,00 \$		Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00 \$			

MISE-TÔT		Tirage du 96-01-20		GAGNANTS		LOTS	
25	31	34	37				
GAGNANTS		LOTS					
30				1 666,60 \$			

Extra		Tirage du 96-01-20		GAGNANTS		LOTS	
NUMÉROS	LOTS						
256268	100 000 \$						
56268	1 000 \$						
6268	250 \$						
268	50 \$						
68	10 \$						
8	2 \$						

Extra Super 7		Tirage du 95-01-19		GAGNANTS		LOTS	
NUMÉROS	LOTS						
100960	100 000 \$						
00960	1 000 \$						
0960	250 \$						
960	50 \$						
60	10 \$						
0	2 \$						

SUPER 7		Tirage du 96-01-19		GAGNANTS		LOTS	
1 6 31 35 37 45 46							
Numéro complémentaire: 28							
7/7	0	11 000 000,00 \$					
6/7+	1	206 012,60 \$					
6/7	5	3 277,40 \$					
5/7	3 967	162,30 \$					
4/7	87 723	10,00 \$					
3/7+	83 203	10,00 \$					
3/7	745 545	partic. gratuite					
Ventes totales: 11 012 018,00 \$		Prochain gros lot (approx.): 12 000 000,00 \$		Prochain tirage: 96-01-26			

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

• LES ACTUALITÉS •



PHOTO JACQUES GRENIER

Le monastère des Sœurs du Précieux-Sang dans Villa-Maria risque bien de changer de visage bientôt.

Développement résidentiel dans Villa-Maria

# Le conseiller Goyer fait fi des critiques

BRIAN MYLES  
LE DEVOIR

En dépit des protestations formulées par une coalition de citoyens et d'experts, le conseiller Pierre Goyer, responsable de l'urbanisme au sein de l'administration municipale, se fait encore le promoteur du développement résidentiel dans le secteur Villa-Maria.

Au cours d'une longue entrevue, le conseiller Goyer a défendu son point de vue et celui de l'administration Bourque au sujet du développement résidentiel dans Villa-Maria, un espace vert privé de quelque 50 acres dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce (N.-D.-G.), à Montréal.

M. Goyer a, par la même occasion, repoussé du revers de la main la plupart des objections soulevées par des citoyens du quartier et de nombreux experts en urbanisme.

Jeudi dernier, M. Goyer a arpenté pendant plus de deux heures, avec son «seul chapeau de formation d'urbaniste» le secteur Villa-Maria. Il en est revenu avec la certitude que l'administration Bourque a pris les bonnes décisions dans ce dossier.

«J'ai regardé l'ensemble du terrain. On peut faire un développement sans

que ça nuise à la perspective historique», croit M. Goyer, qui est prêt à relever le défi de «faire un débat d'urbanistes».

Des groupes comme Héritage Montréal, Les Amis de la Montagne et le Comité pour la protection de Villa-Maria, de même que des experts en patrimoine et en aménagement, des urbanistes et des architectes de renom ont récemment uni leurs voix pour s'opposer à un projet de développement résidentiel dans Villa-Maria.

La Ville de Montréal a récemment autorisé la construction de 172 unités d'habitation sur le terrain du monastère des Sœurs Adoratrices du Précieux-Sang. Le conseiller Goyer estime par ailleurs qu'il y a «encore de la place» pour permettre la construction résidentielle en bordure du secteur, situé dans l'un des quartiers les plus dépourvus en espaces verts de la métropole.

La Coalition pour la mise en valeur de Villa-Maria estime que ce projet, ainsi que l'aménagement éventuel de voies de transit dans le secteur, «mettent en cause la valeur patrimoniale» de Villa-Maria, en plus de contribuer à la densification urbaine de N.-D.-G.

L'un des membres de la Coalition, l'architecte et urbaniste Jean-Claude

Marsan, prétend que le plan directeur présenté par le Service de l'urbanisme de la Ville de Montréal est «grossier».

«La Ville avance avec un plan qui, manifestement, n'a pas fait l'objet d'une grande réflexion, pour arriver à la conclusion qu'on va densifier un peu partout», dit-il.

«Les analyses qu'il faut faire pour pouvoir découvrir à la fois les contraintes et les potentiels d'un site semblable demandent beaucoup plus d'approfondissement», poursuit-il.

Pour une analyse historique

M. Marsan, qui est également professeur titulaire à l'Université de Montréal, estime que «pour avoir une bonne compréhension de ce site-là, il faut faire une analyse historique de toute l'évolution du secteur».

Le réplique ne se fait pas attendre. C'est l'élève qui répond au maître, Pierre Goyer étant un ancien étudiant de Jean-Claude Marsan.

«Il n'y a pas de site urbain qui est figé dans le temps», estime M. Goyer, qui croit que les propriétés situées dans le secteur Villa-Maria font partie d'un «projet inachevé des années 30 ou 40». «Peut-on se donner une chance de l'achever?», demande-t-il.

Le conseiller Pierre Goyer a affirmé la semaine dernière qu'il y aurait vraisemblablement une deuxième consultation publique concernant le développement résidentiel dans le secteur Villa-Maria. Cette consultation serait menée de concert avec les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame — qui occupent également le secteur Villa-Maria — «afin de régulariser leur situation».

M. Goyer souligne que «l'orientation ultime» de la Ville, par l'entremise d'ententes de développement, est de créer un espace vert «véritablement public» dans le quartier, comme le réclament les citoyens depuis des années. «J'ai eu la révélation jeudi, lance-t-il. Il n'y a aucun cas à Montréal, et peut-être même au Québec, d'un parc qui comprend un bel ensemble architectural.»

Le conseiller de Saint-Edouard entrevoit la possibilité de mettre à la fois en valeur la verdure et la brique sur une partie du terrain de appartenant aux Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.

«Le seul moyen pour obtenir un parc qui soit véritablement public, c'est d'échanger, en faveur d'un parc, des droits de développement [résidentiel] en bordure», conclut-il.

Bouchard rencontre ses troupes

# L'heure de la réflexion

Après les folles années, le PQ profitera de l'accalmie pour actualiser son discours

CLAUDE TURCOTTE  
LE DEVOIR

Lucien Bouchard et les 40 membres du bureau national du Parti québécois s'entendent sur les grandes orientations, mais ils pensent aussi que c'est le moment de réfléchir sur le contenu et le sens du congrès général qui doit avoir lieu avant la fin de 1996. «C'est l'année du brassage d'idées. On va se demander comment actualiser et moderniser le programme du PQ. Voilà ce qui se dégage du bureau national», a expliqué dans un point de presse Monique Simard, première vice-présidente et directrice générale du parti.

Ce fut au cours de cette dernière fin de semaine un premier contact entre M. Bouchard et deux des plus importantes instances du Parti québécois, le conseil exécutif et le bureau national auquel participent les 16 présidents régionaux, les présidents des comités nationaux (femmes, environnement, etc.).

Selon Mme Simard, cette réunion s'est déroulée dans les meilleures conditions. «On n'a jamais senti quelque réticence à la venue de M. Bouchard au PQ», a-t-elle souligné. Par ailleurs, le nouveau président lui aurait confié avoir été «ravi de cette rencontre, de la qualité des échanges et de la franchise». Toutefois, M. Bouchard est en pleine lune de miel avec la population et son parti, «mais on peut aller du mieux au pire et c'est là qu'on a besoin de son parti», prévient la vice-présidente.

Pour ce qui est des critiques exprimées la semaine dernière par certains militants péquistes, Mme Simard y voit tout simplement une attitude saine et correcte. Elle reconnaît qu'il y a eu moins de communications entre la base du parti et l'appareil gouvernemental, ce qu'elle attribue à quatre années très actives sur le plan électoral et référendaire. «Le problème se pose dans tous les partis politiques, pas seulement chez nous», ajoute-t-elle.

Quoi qu'il en soit, on veut au PQ profiter de cette année, sans élection, ni référendum, pour reprendre son souffle. Les quatre dernières années ont été éprouvantes, financièrement et autrement, pour les comités. Il s'agit maintenant de réfléchir sur ce que sera le congrès. Mme Simard rappelle que M. Parizeau s'en était servi pour réorienter le parti.

Les premiers contacts de cette fin de semaine ont permis d'aborder «des questions larges». Par exemple, M. Bouchard a pu faire part de sa conception du parti et de sa prési-



PHOTO ARCHIVES

Monique Simard

dence, des rapports à établir entre le parti et l'aile gouvernementale. Le nouveau chef et le bureau national ont aussi pu constater qu'ils s'entendaient sur la priorité à accorder à l'action gouvernementale, à l'économie; leur vision se rejoignent également dans certains grands dossiers, comme celui de l'éducation et de la fiscalité. Il semble que M. Bouchard ait par ailleurs rassuré les militants à propos de la dimension sociale-démocrate du programme.

On a aussi parlé des communautés culturelles ou de «la composition de la société québécoise»; la démarche à cet égard s'articule autour d'un plan d'action qui implique le gouvernement, les structures du parti, les liens à établir entre le PQ et les communautés culturelles. Ce vaste dossier fera l'objet d'un conseil national spécifique en avril prochain.

La liste de tous ces dossiers prioritaires ne veut en aucune façon dire que l'objectif de la souveraineté soit remis aux calendes grecques, a précisé Mme Simard, en constatant qu'il y a «comme une maturité politique qui est atteinte» au PQ, ce qu'elle traduit par l'absence de position dogmatique. Elle en veut pour preuve que la proposition d'association en début de campagne référendaire fut adoptée à l'unanimité par les comités. Pour ce qui est de l'avenir, il s'agit de travailler sur les idées et de raffiner les stratégies. Il faudra mettre l'accent en particulier sur le genre de société qui viendra après la souveraineté. Plusieurs interrogations ont été soulevées à ce sujet pendant la récente campagne référendaire.

Au cours de cette transition et période de réflexion, les péquistes promettent de demeurer aux aguets sur ce qui se passe au Canada anglais, surtout à Ottawa, au cas où il y aurait des élections fédérales.

Bouchard a rassuré les militants à propos de la dimension sociale-démocrate du programme

# Les «20 réalités de la séparation» selon Manning

Parmi les scénarios évoqués: le morcellement territorial

JULES RICHER  
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Ni agitateur, ni prophète de malheur, Preston Manning se présente comme le reflet des sentiments véritables du reste du Canada face aux conséquences de la souveraineté du Québec.

«Nous représentons une partie importante de la pensée [du reste du Canada], particulièrement celle de l'Ouest (...) Et il est important que les Québécois comprennent cette perspective», a dit le chef réformiste lors d'une entrevue, jeudi dernier.

Cela lui permet donc d'endosser et de faire la promotion d'un document de consultation que son parti a rendu public la semaine dernière en vue de la tenue de son congrès général de juin prochain. Outre les positions constitutionnelles des réformistes, le document fait état des «20 réalités de la séparation». Et il s'agit de dures réalités.

Advenant la souveraineté, le Québec doit accepter de morceler son territoire pour permettre à ses citoyens qui veulent rester canadiens d'en avoir la possibilité. Ce morcellement se fait au moyen de référendums locaux.

Le gouvernement canadien exige l'établissement d'un corridor libre de toute entrave afin de relier l'Ontario aux provinces de l'Atlantique. Les biens militaires se trouvant sur le territoire québécois restent propriété du Canada.

La dix-neuvième «réalité» finit d'enfoncer le clou: «L'accord final sur les conditions de la séparation devra être approuvé par la population canadienne par un référendum national.»

On ne dit pas ce qui pourrait arriver si le Québec refusait d'accepter le principe de ce référendum.

Dans la version préliminaire des «20 réalités» présentée l'automne dernier, on évoquait la possibilité d'une intervention de l'armée au moyen de la proclamation de la Loi sur les mesures d'urgence (appelée auparavant Loi sur les mesures de guerre). On aura préféré, cette fois, omettre cette menace.

Malgré cet adoucissement, Preston Manning se défend de mettre de l'huile sur le feu ou même de préparer des désordres.

Des leçons de l'Histoire

Le chef réformiste tire également ses certitudes de l'histoire. Il affirme avoir étudié les mécanismes de la sécession des États avec attention.

«Ce que j'essaie de faire, c'est d'empêcher toute forme de désordres civils. Et un des moyens de les prévenir est de présenter exactement ce que vous croyez qui pourrait se produire», affirme-t-il.

L'histoire lui enseigne que les petits groupes faisant partie de grands groupes qui veulent se séparer cherchent, eux aussi, à affirmer leur identité. «Ils prennent tous les arguments que le grand groupe a utilisés pour se séparer de la première entité et les emploient à leur tour pour faire leur sécession», explique-t-il.

# Les groupes communautaires protestent contre les coupes

PRESSE CANADIENNE

Des groupes communautaires et syndicaux du Québec, de l'Ontario et même des États-Unis se sont réunis ce week-end à Montréal pour discuter des actions des différents gouvernements contre les démunis.

La «Conférence pancanadienne d'urgence de riposte aux compressions» réunissait des groupes comme le Regroupement des chômeuses et chômeurs du Québec et l'Ontario Coalition Against Poverty, de même que quelques représentants de l'étranger venus raconter leurs luttes.

Les groupes canadiens ont surtout mis l'accent sur la riposte contre la ré-

forme du régime d'assurance-chômage et les différentes compressions dans l'éducation et les programmes sociaux. Les organisateurs affirment que depuis le début de la riposte contre la réforme Axworthy, il s'agit de la conférence la plus importante en vue de permettre aux divers groupes de se coordonner.

Les participants ont discuté du Manifeste de Montréal, un document d'une page qui dénonce «les attaques systématiques contre nos droits socio-économiques» et qui fait appel à des «mobilisations massives» contre «les intérêts des grandes corporations et des financiers internationaux».

EN BREF

PORTÉES DISPARUES

Djakarta (AP) — Plus de 100 personnes étaient toujours portées disparues hier après le naufrage vendredi soir d'un ferry dans une tempête au large de l'île de Sumatra, au nord de l'Indonésie. Depuis samedi, sept nouveaux survivants ont pu être repêchés, ce qui porte le nombre des rescapés à 46 jusqu'à présent, pour 54 corps retrouvés. Les autorités indonésiennes poursuivent les recherches. Les forts courants gênent les recherches et font craindre de voir les éventuels survivants comme les corps dériver très loin.

INONDATIONS AUX É.-U.

Washington (Reuter) — La capitale américaine a été une nouvelle fois victime des intempéries hier. Le Potomac est sorti de son lit et a provoqué des inondations qui pourraient se révéler être les plus importantes

des dix dernières années. En Pennsylvanie, la rivière Susquehanna est aussi sortie de son lit et a inondé la résidence du gouverneur, le républicain Tom Ridge, qui a été contraint de passer une nuit dans une caserne de la police.

AÏE! AÏE! AÏE!

Houston (Reuter) — Près de 1500 fanatiques du tatouage et de l'anneau ont participé hier à la 20<sup>e</sup> conférence internationale des tatoués dans un hôtel au Texas. La dernière mode en matière de tatouage semble être le tribalisme — se faire tatouer des emblèmes tirés des cultures primitives et les dessins sataniques. Enfin, la technique dite du Prince Albert gagne du terrain. De quoi s'agit-il? Se faire percer les organes génitaux avec un long clou en métal. Aux dires des praticiens du genre, cette technique serait indolore...

## soirées

### relations

#### Le suicide assisté: une question de société

Parmi les questions éthiques soulevées dans notre société, il y a toutes celles qui concernent le suicide assisté. Faut-il décriminaliser l'euthanasie et l'aide au suicide? Dans quelle perspective convient-il de resocialiser la mort? Comment développer un programme de soins palliatifs qui rejoigne la personne?

Pour nous aider à comprendre ces questions, nous aurons avec nous:

- M. Marcel Boisvert, médecin, professeur à la faculté de médecine de l'Université McGill et attaché au service de soins palliatifs de l'Hôpital Royal Victoria
- M. Robert Dagenais, directeur de la recherche au Centre de recherche en droit privé et comparé du Québec, Université McGill
- M. Pierre Deschamps, professeure à la faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal

Mme Jocelyne St-Arnaud,

**LE LUNDI 22 JANVIER 1996, DE 19h30 À 22h00**

Contribution volontaire: 5,00 \$

LES SOIRÉES RELATIONS SONT ORGANISÉES PAR LE CENTRE JUSTICE ET FOI

À lire dans le numéro de janvier-février de la revue Relations :  
**HAÏTI : LA DÉMOCRATIE À PETITS PAS**  
25 Jarry ouest, Montréal H2P 1S6 - Téléphone (514) 387-2541

## CHIMIE

### TABLEAU PÉRIODIQUE DES ÉLÉMENTS

Feuille de format 8,5 X 11  
Laminée noir et blanc  
Code n°2222-T 2,00 \$

- LIBRAIRIE GUÉRIN UNIVERSITAIRE-UQAM  
335, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H2X 3J8  
Tél.: (514) 284-2210 Téléc.: (514) 284-1849
- LIBRAIRIE GUÉRIN UNIVERSITAIRE ET COLLÉGIAL  
168-170, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H2X 1K9  
Tél.: (514) 861-5647 Téléc.: (514) 861-5307
- LIBRAIRIE GUÉRIN (primaire et secondaire)  
4560, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2J 2L3  
Tél.: (514) 849-1112 Téléc.: (514) 849-6360
- LIBRAIRIE GUÉRIN (manuels d'occasion)  
4440, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2J 2L1  
Tél.: (514) 843-6241 Téléc.: (514) 843-6298
- LIBRAIRIE GUÉRIN (manuels et littérature)  
Station Métro-Longueuil, Longueuil (Québec) J4K 2T4  
Tél.: (514) 677-6525 Téléc.: (514) 674-0507

**guérin** Montréal Toronto  
4501, rue Drolet  
Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada  
Téléphone: (514) 842-3481  
Télécopieur: (514) 842-4923

## LE MONDE

Découverte de charniers en Bosnie

## Un responsable américain se rend sur place

L'IFOR ne gardera pas les lieux, mais assurera la sécurité des enquêteurs

Glogova (AFP) — Le secrétaire d'État adjoint américain chargé des droits de l'homme, John Shattuck, a visité hier plusieurs sites où se trouveraient des charniers près de Srebrenica (Bosnie orientale), en vue d'une enquête sur les crimes de guerre commis par les Serbes dans cette région.

M. Shattuck, venu de Belgrade, a déclaré à la presse qu'il s'était rendu sur place pour vérifier que l'ensemble du territoire bosniaque était accessible pour des enquêtes sur les crimes de guerre.

Le responsable américain a souligné qu'il n'avait pas prévenu à l'avance les autorités serbes locales de sa visite, mais qu'il avait été autorisé à se rendre là où il le souhaitait.

«Nous pensons qu'il y a jusqu'à 7000 personnes disparues [dans la région de Srebrenica] et je crains que leur sort ne s'explique par les fosses communes et les exécutions de masse dont nous avons entendu parler dans la région», a déclaré M. Shattuck.

Entouré de journalistes, M. Shattuck se tenait dans un champ enneigé flanqué de deux maisons de briques détruites à Glogova, à une dizaine de kilomètres au nord de Srebrenica.

Il a déclaré que quelque 2000 personnes pourraient être enterrées sur le site désolé de Glogova.

En juillet 1995, les forces serbes bosniaques s'étaient emparées de la région de Srebrenica, une enclave musulmane déclarée «zone de sécurité» par l'ONU. Des milliers de personnes avaient été portées disparues après la chute de l'enclave.

L'accord de Dayton, qui a mis fin à trois ans et demi de conflit en Bosnie-Herzégovine, prévoit des investigations sur les crimes de guerre. Des informations de presse récentes affirment que les Serbes tentent de faire disparaître les traces de leurs opérations de nettoyage ethnique.

La police serbe bosniaque a autorisé quelque 40 journalistes présents, étrangers pour la plupart, à rencontrer M. Shattuck, mais seulement après les avoir bloqués pendant plu-

sieurs heures, les empêchant ainsi de suivre le responsable américain lorsqu'il a quitté le site de Glogova pour visiter les lieux d'autres crimes de guerre présumés, dont l'agglomération de Srebrenica.

Alors que des journalistes demandaient que la clause de l'accord de Dayton sur la liberté de mouvement soit respectée, la police a mis un camion-citerne vert en travers de la route et un officier a déclaré aux reporters: «Ici c'est moi qui commande. Alors faites demi-tour et partez.»

M. Shattuck a déclaré à Glogova, après avoir visité des villages environnants: «Les preuves matérielles que nous avons vues, c'est-à-dire les édifices, les entrepôts, les écoles, le gymnase, le terrain de football, tout cela reste exactement tel que décrit par les témoins des exécutions massives.»

Il a déclaré qu'il avait vu des taches de sang, dans le

village de Kravica, dans au moins un bâtiment dans lequel des Musulmans auraient été enfermés et tués, ainsi que des trous provoqués par des grenades lancées dans des bâtiments où des gens étaient détenus.

Il a ajouté qu'il avait été guidé par les récits des témoins. Des survivants ont par exemple raconté que dans une école et dans le gymnase de Karakaj, un autre village, des gens avaient été pris par groupes de 30 et abattus.

M. Shattuck a souligné qu'il ne serait pas possible d'avoir de certitude sur le site sur lequel il se tenait tant qu'il n'aurait pas été creusé, mais que les témoignages indiquaient que quelque 2000 personnes avaient été tuées dans un entrepôt voisin.

Dans le village de Konjevic-Polje, a-t-il dit, «des témoins ont raconté qu'environ 200 personnes ont été tuées au bord d'une route alors qu'elles essayaient de s'enfuir».

M. Shattuck a déclaré que l'un des objectifs principaux de sa visite était de déterminer les conditions de sécurité nécessaires aux enquêteurs du Tribunal pénal international (TPI) sur les crimes de guerre dans l'ex-Yougoslavie lorsqu'ils se rendront sur place.

Le TPI a inculpé de génocide et de crimes de guerre à Srebrenica les chefs politique et militaire des Serbes bosniaques, Radovan Karadzic et le général Ratko Mladic.

La sécurité des enquêteurs doit être assurée par la force multinationale de paix (IFOR), dirigée par l'OTAN.

«La tâche de la force internationale [sera] de fournir une assistance au tribunal international lorsqu'il mènera des investigations, et cette tâche sera entreprise dès que l'objectif de base de séparation des forces sera achevé, ce qui devrait être le cas dans un avenir très, très proche», a souligné M. Shattuck.

Le responsable américain a précisé que sa visite avait été rendue possible par des pressions exercées sur certains signataires de l'accord de Dayton, dont le président serbe Slobodan Milosevic, qui a signé l'accord au nom des Serbes bosniaques.

## Noces haïtiennes



PHOTO REUTER

LE PRÉSIDENT ARISTIDE a épousé samedi soir Mildred Trouillot, une avocate américano-haïtienne. La cérémonie a été célébrée dans la résidence du chef de l'État à Tabarre, à l'est de Port-au-Prince.

## Grèce: le nouveau gouvernement

Athènes (AFP) — Le nouveau premier ministre socialiste grec, Costas Simitis, a formé hier son gouvernement, dominé par l'arrivée de cadres rénovateurs avec toutefois le maintien à leurs postes de ses rivaux malheureux.

Les deux ténors rénovateurs du PASOK au pouvoir et principaux alliés de M. Simitis, Théodore Pangalos et Vassos Papatréou vont respectivement aux Affaires Étrangères et à un nouveau ministère du Développement. Les deux concurrents évincés de M. Simitis, Gérassimos Arsenis et Akis Tsohatzopoulos, restent eux à la Défense et au «super-ministère» de l'Intérieur, administration et décentralisation, le premier dans la hiérarchie ministérielle.

L'état-major économique ne change pas, avec Yannis Papantoniou à l'Économie et Alekos Papadopoulos aux Finances, deux hommes jeunes qui avaient soutenu M. Simitis dans sa course à la succession de Papandreou.

## Remaniement en Bosnie

Sarajevo (AFP) — Le nouveau premier ministre bosniaque sera Hasan Muratovic, l'actuel ministre chargé des relations avec la force multinationale de l'OTAN (IFOR), a annoncé hier soir à Sarajevo l'agence de presse bosniaque BH Press.

La désignation de M. Muratovic a eu lieu lors d'une session d'urgence à huis clos, hier, du comité directeur du parti musulman SDA (Parti de l'action démocratique), au pouvoir, a indiqué l'agence.

Le mandat de former un nouveau gouvernement avait d'abord été confié au premier ministre sortant, Haris Silajdzic, mais M. Silajdzic a annoncé hier qu'il renonçait à ce mandat.

Né à Olovo, au nord de Sarajevo,

le nouveau premier ministre est professeur à l'université de Sarajevo et a été ministre de la forêt dans le premier gouvernement de Bosnie-Herzégovine, formé en juin 1992. Il a ensuite pris dans les autres gouvernements la responsabilité des relations avec l'ONU puis l'IFOR.

En refusant de former un nouveau gouvernement, M. Silajdzic entendait protester contre une nouvelle loi affaiblissant, selon lui, le pouvoir central.

Le parlement bosniaque avait approuvé il y a deux semaines une loi selon laquelle le nouveau gouvernement central comprendrait seulement cinq ministres plus un sans portefeuille, ce qui aurait réduit le rôle du nouveau gouvernement aux relations avec l'étranger.

E N B R E F

## LÜBECK: L'INCENDIE N'ÉTAIT PAS RACISTE

Lübeck (AFP) — Les enquêteurs ont écarté hier en Allemagne l'hypothèse d'un crime xénophobe dans l'affaire de l'incendie qui a ravagé un foyer d'étrangers de Lübeck, faisant dix morts, après l'inculpation de l'un de ses résidents, un Libanais de 21 ans. Selon eux, le jeune homme a agi en raison d'une «situation conflictuelle» à l'intérieur de ce foyer où il vivait. Le drame de Lübeck avait immédiatement réveillé le souvenir de deux incendies criminels xénophobes, commis en 1992 et en 1993 à Moelln et à Solingen, à la suite desquels l'opinion allemande s'était largement mobilisée. La justice a durci les peines prononcées contre les auteurs de crimes et de délits racistes. Le nombre des exactions commises contre les étrangers, qui avait explosé après la réunification, a diminué depuis 1993.

## VIOLENTS COMBATS EN ANGOLA

Johannesburg (AFP) — De violents combats ont opposé en Angola des hommes de l'UNITA, l'ancienne rébellion armée angolaise, à des mercenaires sud-africains au cours des dix dernières semaines, a rapporté le journal *Sunday Independent* de Johannesburg. Selon le quotidien sud-africain, les hostilités se sont déroulées dans le nord du pays, le long de la frontière avec le Zaïre. Le gouvernement angolais a affirmé que ses troupes n'avaient pris part à aucune action récente contre l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), le mouvement de Jonas Savimbi. Le président angolais Eduardo dos Santos et Jonas Savimbi doivent se rencontrer aujourd'hui à Libreville, au Gabon, pour tenter de relancer le processus de paix. Le protocole de paix signé en novembre 1994 à Lusaka, en Zambie, avait mis fin à 20 ans de guerre civile.

## MEXICO: ALERTE À LA POLLUTION

Mexico (AFP) — L'activité industrielle a été réduite de 40% et le trafic automobile de 50% à Mexico depuis le déclenchement vendredi dernier des procédures d'alerte à la pollution en raison des indices élevés de concentration d'ozone. Plus de 600 automobilistes qui défiaient les mesures anti-pollution ont fait l'objet d'amendes de 600 pesos (80 dollars). Samedi, n'avaient le droit de circuler que les voitures dont le numéro d'immatriculation se termine par un chiffre pair. La police a déployé ce week-end quelque 800 patrouilles dans Mexico, l'une des villes les plus peuplées du monde avec 18 millions d'habitants. C'est la première fois que cette phase de la procédure d'alerte à la pollution est atteinte cette année.

## ♦ CARRIÈRES ET PROFESSIONS ♦

## Professeurs-es réguliers-ères

## Département des communications Relations publiques

## SOMMAIRE DE LA FONCTION

- Enseignement et encadrement aux trois cycles, plus particulièrement au profil de relations publiques
- Recherche dans le domaine
- Services à la collectivité

## EXIGENCES

- Maîtrise en communication ou dans un domaine connexe
- Expérience de quatre années comme conseiller-ère ou gestionnaire dans le secteur des relations publiques
- Compétence éprouvée et reconnue par le milieu dans le domaine ou dans un domaine connexe
- Doctorat en communication ou dans un domaine connexe et/ou une expérience d'enseignement serait un atout supplémentaire

Directeur : M. Enrico Carontini

Téléphone : (514) 987-4151

Télocopieur : (514) 987-4650

Courrier électronique : carontini.enrico@uqam.ca

## Département d'études littéraires (Deux postes)

## Théorie littéraire et littérature générale

Spécialisés dans un des trois champs suivants : études féministes; psychanalyse et littérature; sociocritique et sociologie de la littérature

## SOMMAIRE DE LA FONCTION

- Enseignement et encadrement aux trois cycles
- Recherche dans le domaine
- Services à la collectivité

## EXIGENCES

- Doctorat en études littéraires, en sémiologie ou dans une discipline connexe
- Publications récentes importantes et pertinentes à la définition des postes
- Aptitudes pour l'administration et l'encadrement pédagogique
- Expérience d'enseignement au premier cycle et aptitude à l'enseignement aux études supérieures en théorie littéraire et en littérature générale
- Engagement dans la recherche subventionnée et/ou non subventionnée
- Connaissance de la littérature québécoise

Directrice : M<sup>me</sup> Michèle Nevert

Téléphone : (514) 987-4288

Télocopieur : (514) 987-8218

Envoyer le dossier de candidature, tel que demandé ci-dessous, AVANT LE 25 MARS 1996, 17 h.

## Département de mathématiques Didactique des mathématiques

## SOMMAIRE DE LA FONCTION

- Enseignement et encadrement aux trois cycles
- Recherche autonome et en collaboration avec ses collègues
- Services à la collectivité

## EXIGENCES

- Doctorat (Ph.D.) en didactique des mathématiques ou dans une discipline connexe ou l'équivalent
- Bonne connaissance de l'enseignement au niveau secondaire
- Expérience pertinente d'enseignement
- Expérience de recherche solide en didactique des mathématiques

Directeur : M. Robert V. Anderson

Téléphone : (514) 987-6104

Télocopieur : (514) 987-8935

Courrier électronique : anderson.robert\_v@uqam.ca

Envoyer le dossier de candidature, tel que demandé ci-dessous, en incluant également des tirés à part de publications récentes.

## Département des sciences administratives (trois postes) Gestion du personnel et relations du travail

## SOMMAIRE DE LA FONCTION

- Enseignement et encadrement aux cycles d'étude dans le domaine de la dotation; une priorité pourra être accordée aux candidatures à double profil tel que rémunération
- Recherche dans le domaine
- Services à la collectivité

## Gestion de projets internationaux

## SOMMAIRE DE LA FONCTION

- Enseignement et encadrement aux cycles d'étude en gestion de projets et/ou gestion internationale
- Recherche dans le domaine
- Services à la collectivité

## Marketing

## SOMMAIRE DE LA FONCTION

- Enseignement et encadrement aux cycles d'étude en marketing de services, qualité des services, management en marketing et méthodologie de la recherche
- Recherche dans le domaine
- Services à la collectivité

## EXIGENCES (POUR LES TROIS POSTES)

- Doctorat dans la discipline ou dans une discipline connexe
- Expérience pertinente en recherche et potentiel de chercheur-euse
- Polyvalence des enseignements et capacité de s'intégrer dans une équipe déjà constituée

Directrice : M<sup>me</sup> Danielle Desbiens

Téléphone : (514) 987-3781

Télocopieur : (514) 987-4113

Courrier électronique : desbiens.danielle@uqam.ca

## Département des sciences biologiques Gestion intégrée des ressources biologiques — aménagement des grands mammifères

## SOMMAIRE DE LA FONCTION

- Enseignement et encadrement aux trois cycles
- Réalisation de projets de recherche
- Services à la collectivité

## EXIGENCES

- Doctorat en écologie ou gestion intégrée des ressources biologiques ou dans une discipline connexe
- Expérience de recherche en gestion intégrée des ressources, de préférence en gestion ou écologie des grands mammifères
- Capacité de recherche et aptitude pour entreprendre dès l'embauche un programme de recherche
- Capacité d'enseigner des cours parmi la liste suivante : aménagement, écologie générale, écologie animale, mammalogie et écosystèmes

Directrice : M<sup>me</sup> Hélène Dubeau

Téléphone : (514) 987-8415

Télocopieur : (514) 987-4647

Courrier électronique : dubeau.helene@uqam.ca

Envoyer le dossier de candidature, tel que demandé ci-dessous, AVANT LE 25 MARS 1996, 17 h.

Pour tous ces postes, la maîtrise du français parlé et écrit est essentielle.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : 1<sup>er</sup> juin 1996

TRAITEMENT : Selon la convention collective SPUQ-UQAM

L'Université a adopté un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les professeurs et un programme d'équité en emploi pour les femmes, les membres des minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées. Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ces postes s'adressent aux citoyens-nes canadiens-nes et aux résidents-es permanent-es.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un curriculum vitae détaillé en français, daté et signé, incluant trois lettres de recommandation, AVANT LE 1<sup>er</sup> AVRIL 1996, 17 h (à moins d'indication contraire), à la directrice ou au directeur du département approprié, à l'adresse suivante : UQAM, C.P. 8888, succursale Centre-Ville, Montréal (Québec) H3C 3P8.

# • LE MONDE •

L'ambassadeur américain auprès des Nations unies en tournée au Burundi et au Rwanda

## L'instabilité dans les deux pays est jugée préoccupante

Le président de la Ligue burundaise des droits de l'homme croit cependant possible d'éviter au Burundi une explosion à la rwandaise

Nouvel exode de réfugiés rwandais

L'ambassadeur du gouvernement américain Madeleine Albright, en tournée au Burundi et au Rwanda, a prié hier les autorités rwandaises d'améliorer les conditions de détention de milliers de Hutus soupçonnés d'avoir participé au génocide de 1994. La déléguée permanente des États-Unis à l'ONU a également conseillé au président Pasteur Bizimungu et au vice-président Paul Kagame de reconstruire son système judiciaire. Elle a annoncé que deux experts juridiques américains se rendront prochainement au Rwanda pour conseiller les autorités. Les premiers procès sont prévus en mars. Les agences humanitaires estiment à 60 000 le nombre de détenus qui s'entassent dans les prisons rwandaises en attendant d'être jugés.

JOCELYN COULON  
LE DEVOIR

Le Burundi éviterait de basculer dans l'anarchie et une situation à la rwandaise si la communauté internationale offrait une aide pour réformer le système judiciaire, neutraliser les médias de la haine et désarmer les milices, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du pays.

De passage à Montréal la semaine dernière, Christophe Sebudandi, président de la ligue burundaise des droits de l'homme «Iteka», a souligné que le Burundi vit présentement une crise politique et sociale extrêmement complexe qu'il ne faudrait pas réduire à un simple affrontement entre une minorité d'opresseurs (les Tutsis) et une majorité d'opprimés (les Hutus).

Chaque communauté, a-t-il dit, porte une responsabilité dans la situation actuelle et aucune solution n'est envisageable si Tutsis et Hutus cèdent aux appels «criminels» de leurs radicaux.

### Fragile coalition

Ce petit pays d'Afrique de l'Est, situé au sud du Rwanda, a sombré dans les violences interethniques depuis le putsch manqué d'octobre 1993 au cours duquel le premier président hutu Melchior Ndadaye a été assassiné par des militaires tutsis. Ce crime a provoqué en

quelques semaines le massacre de 50 000 Tutsis. Le Burundi ne s'est jamais remis de ces événements et connaît toujours de 20 à 50 assassinats en moyenne par jour.

Depuis deux ans, une fragile coalition qui associe la majorité présidentielle hutue à l'opposition, principalement tutsie, gouverne le pays.

Devant la dégradation de la situation, le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a lancé les 29 décembre et 17 janvier derniers de vibrants appels aux membres du Conseil de sécurité pour qu'ils «lancent une initiative majeure pour empêcher (...) une répétition des événements tragiques du Rwanda» où des tueries à grande échelle ont causé la mort de 500 000 personnes au printemps 1994. Ses appels sont pour l'instant restés sans réponse.

M. Sebudandi n'a pas voulu minimiser les appels de détresse de M. Boutros-Ghali mais il a souligné que son pays n'était pas au bord de l'explosion.

«On insiste trop sur la possibilité d'une explosion à la rwandaise, a-t-il dit. Cela me semble être un scénario entretenu de l'extérieur. Je pense qu'il est possible de calmer la situation au Burundi en apportant une aide dans plusieurs domaines.»

Le défenseur des droits de l'homme en a cité trois: la réforme du système judiciaire, la neutralisation des médias de la haine et le désarmement des milices.

«Il y a deux événements fondateurs de la crise actuelle au Burundi: l'assassinat du président Ndadaye et le massacre, presque simultané, de quelque 50 000 Burundais d'origine tutsie, a-t-il dit. Or, dans les deux cas, nos institutions n'ont pas encore établi les responsabilités. J'ai l'impression que les assassins et leurs complices — Tutsis comme Hutus — ont conclu une sorte d'entente pour ne plus évoquer le passé, pour préserver l'impunité des coupables. Ce n'est pas acceptable car il faut que justice soit rendue.»

### Réforme du système judiciaire

Pour faire toute la lumière sur ces événements, M. Sebudandi a proposé que l'ONU accorde son aide à une réforme du système judiciaire pour que celui-ci établisse les responsabilités et juge les coupables.

Dans un pays où le taux d'analphabétisme est très élevé, les informations circulent par la radio. Or, les radicaux des deux côtés ont mis sur pied des «radios de la haine» qui déversent chaque jour des messages d'incitation à la violence.

Certaines de ces radios, aux mains de milices hutues, sont installées au Zaïre. Il faut les neutraliser, a dit le président de la Ligue burundaise des droits de l'homme.

Enfin, M. Sebudandi a préconisé le désarmement simultané des milices, tant celles qui sévissent à l'intérieur du

pays que celles qui sont basées au Zaïre. L'ONU pourrait envoyer des Casques bleus pour superviser cette opération de désarmement.



PHOTO JACQUES GRENIER

## • CARRIÈRES ET PROFESSIONS •

Chef de file au primaire, la maison d'édition **GRAFICOR** développe le secteur secondaire et recherche un ou une

### DÉLÉGUÉE PÉDAGOGIQUE

En étroite collaboration avec la directrice de la commercialisation au secondaire, vous présenterez et recommanderez notre matériel didactique au personnel enseignant ainsi qu'aux conseillers et conseillères pédagogiques.

Vous aimez la pédagogie et vous avez une bonne expérience d'enseignement, préférez-vous en français. Vous êtes une personne articulée et dotée d'un bon sens de l'organisation et de la communication. Vous êtes autonome et mobile géographiquement: de nombreux déplacements sont à prévoir sur tout le Québec.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avant le 3 février (lettre et CV) à :

Direction de la commercialisation au secondaire  
**GRAFICOR**  
175, boul. de Mortagne  
Boucherville (Québec) J4B 6G4

**GRAFICOR**  
secondaire

### Festival International de Nouvelle Danse

#### DIRECTEUR (DIRECTRICE) DES COMMUNICATIONS

Le Festival international de nouvelle danse est un organisme qui œuvre à la promotion et à la diffusion de la nouvelle danse sur le plan national et international. Nous sommes à la recherche d'une personne qui puisse participer au développement stratégique et organisationnel de l'organisme.

#### DÉFINITION DE TÂCHES :

- Tout en travaillant en étroite collaboration avec la direction:
  - > concevoir et mettre en œuvre un plan de communications et de mise en marché
  - > effectuer la planification et le contrôle budgétaires
  - > effectuer des relations de presse
  - > rédiger et produire les outils promotionnels
  - > initier des projets de mise en marché
  - > superviser la gestion d'abonnements
  - > coordonner le travail des employés et contractuels responsables de la promotion, la commercialisation, la billetterie, et l'accueil.

#### QUALIFICATIONS REQUISES :

- > soit un baccalauréat universitaire en communications accompagné d'une connaissance du milieu des arts
- > soit un baccalauréat universitaire dans une discipline reliée aux arts
- > une expérience administrative et communicationnelle de 5 ans et plus
- > connaissance parlée et écrite du français et de l'anglais.

Les personnes intéressées doivent postuler au plus tard le 9 février 1996 et être disponible à partir du 1<sup>er</sup> avril. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et une lettre d'intention à :

FESTIVAL INTERNATIONAL DE NOUVELLE DANSE  
4060, boul. Saint-Laurent, bureau 204, Montréal (Québec) H2W 1Y9  
Par la poste ou par télécopieur seulement: (514) 287-7146



#### Fédération des coopératives québécoises en milieu scolaire

La Fédération des coopératives québécoises en milieu scolaire, organisme regroupant soixante coopératives principalement en milieux collégial et universitaire œuvrant, entre autres, dans les domaines du livre, de la papeterie et de l'informatique et ayant un volume de ventes consolidées de soixante-dix millions de dollars, est à la recherche d'un(e):

#### CONSEILLER(ÈRE) EN GESTION (Région de Montréal)

#### NATURE DU POSTE:

Sous l'autorité du coordonnateur des conseillers en gestion et en conformité avec les politiques en vigueur, le(la) conseiller(ère) en gestion est appelé(e) à collaborer à l'ensemble des activités de gestion, de développement et de formation des coopératives relevant de sa juridiction. Le(la) conseiller(ère) devra de plus participer aux activités de coordination du réseau.

#### QUALIFICATIONS REQUISES:

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en administration ou dans un domaine connexe;
- Posséder un minimum de cinq (5) ans d'expérience pertinente dans la gestion d'un commerce de détail et des ressources humaines;
- Posséder une expérience de travail avec un conseil d'administration;
- Posséder des habiletés nécessaires pour la dispense de sessions de formation et une facilité de communication;
- Être disposé(e) à se déplacer régulièrement sur le territoire du Québec;
- Connaître l'anglais et le milieu coopératif seraient des atouts très importants.

#### RÉMUNÉRATION:

La rémunération est fixée selon l'échelle salariale en vigueur à la F.C.Q.M.S.

Faites parvenir votre curriculum vitae, avant le 2 février 1996, à:

Comité de sélection - F.C.Q.M.S.  
780, de Brabant  
Sainte-Foy (Québec)  
G1X 3V9

À l'attention du coordonnateur des conseillers en gestion

## RECTEUR OU RECTRICE

### Appel de candidatures

Le poste de recteur ou de rectrice de l'Université du Québec à Montréal est devenu vacant le 8 janvier 1996. Conformément à l'article 40.2 de la Loi sur l'Université du Québec, le Conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal doit formuler une recommandation au gouvernement en vue de la nomination du recteur ou de la rectrice. À cet effet, le comité de sélection procède à un appel de candidatures. Il effectuera éventuellement une consultation auprès de la communauté universitaire à partir d'une liste de noms de personnes et de groupes retenus à cette fin.

#### L'ÉTABLISSEMENT

L'Université du Québec à Montréal, créée en 1969, est une université associée de l'Université du Québec. Elle compte plus de 37 000 étudiants à temps complet et à temps partiel, environ 4 000 employés dont plus de 1 000 professeurs et 1 500 chargés de cours. Elle offre plus de 180 programmes (dont 51 aux niveaux de la maîtrise et du doctorat) dans les secteurs suivants: sciences humaines, sciences de la gestion, sciences de l'éducation, sciences, arts ainsi que lettres et communications. L'Université du Québec à Montréal dispose d'un budget total de 280 millions de dollars. Ses professeurs reçoivent des subventions et contrats de recherche de l'ordre de 30 millions de dollars.

#### LA FONCTION

Le recteur ou la rectrice est le premier dirigeant de l'établissement. Cette personne est membre du Conseil d'administration et préside le Comité exécutif et la Commission des études. Elle siège à l'Assemblée des gouverneurs et à la Commission de planification de l'Université du Québec. Elle dirige une équipe de cadres supérieurs qui la seconde dans ses responsabilités reliées à la réalisation de la mission de l'établissement et à l'administration de l'Université.

#### L'APPEL DE CANDIDATURES

Les personnes intéressées qui désirent des renseignements additionnels sur le poste, la procédure de désignation et les conditions générales d'emploi, peuvent s'adresser confidentiellement au secrétaire général au (514) 987-3071.

Toute personne désirant poser sa candidature doit se procurer auprès du secrétaire général le formulaire prévu à cette fin et le retourner avant 17 heures le 16 février 1996, date limite de mise en candidature, à l'adresse suivante: Jacques Durocher, secrétaire général, Université du Québec à Montréal, 1430, rue Saint-Denis, bureau D-4600, C.P. 8888, succursale Centre-Ville, Montréal (Québec) H3C 3P8.

## Vice-recteur ou vice-rectrice aux relations institutionnelles

L'Université Concordia est à la recherche d'un vice-recteur ou d'une vice-rectrice aux relations institutionnelles. Ce poste est normalement assorti d'un mandat de cinq ans, renouvelable à la suite d'un exercice ouvert de sélection. Le ou la titulaire devra entrer en fonction le plus tôt possible.

L'Université vient de redéfinir les responsabilités liées à ce poste, qui comprennent notamment: l'intensification des relations avec les diplômés-es et l'accroissement des activités de collecte de fonds; le raffermissement des liens avec les gouvernements et les autres universités québécoises; la gestion des ressources humaines dans le cadre d'un milieu de travail syndiqué, dans un contexte financier très difficile. La personne

titulaire est également responsable du Service communications/marketing et du Service des relations publiques.

Les candidats et candidates doivent: avoir les états de service universitaires requis et l'expérience de l'administration universitaire à un poste supérieur; pouvoir être un porte-parole éloquent et convaincant de l'Université dans ses relations avec divers organismes externes; faire la preuve qu'ils sont aptes à gérer efficacement les ressources humaines dans le cadre d'un milieu de travail syndiqué; être en mesure de gérer les activités de collecte de fonds. Il est essentiel de posséder la maîtrise de l'anglais et du français.

Prière d'envoyer les offres de services et les mises en nomination, accompagnées de

renseignements biographiques, au plus tard le 15 février 1996 à:

Nicole Fauré  
La Société Caldwell  
Amrop Internationale  
1840 ouest, rue Sherbrooke  
Montréal, Québec  
H3H 1E4

Conformément aux exigences canadiennes en matière d'immigration, cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

L'Université Concordia souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage les candidatures provenant des femmes, des autochtones, des minorités et des personnes handicapées.



UNIVERSITÉ  
**Concordia**

ON VOUS PRÉPARE POUR LE MONDE

L'UQAM  
une force  
novatrice

Université  
du Québec  
à Montréal

## É D I T O R I A L

Toronto, Montréal,  
même cul-de-sac

Jean-Robert Sansfaçon

Comme Montréal, Toronto fait face à de nombreux problèmes qui appellent des solutions régionales. Depuis quelques jours, les Torontois ont leur grand projet de réforme des structures métropolitaines, comme ce fut le cas pour Montréal avec la présentation du rapport du groupe de travail Pichette, il y a deux ans. Et comme chez nous, le risque est grand de voir la plupart des bonnes idées de ce rapport torontois mourir sur le papier qui les a vues naître.

**L**a grande région de Toronto compte plus de 4,5 millions d'habitants répartis dans 31 municipalités regroupées autour de cinq communautés urbaines. Par comparaison, la grande région de Montréal est habitée par 3,2 millions d'individus qui vivent dans 102 municipalités regroupées en 12 Municipalités régionales de comté et une communauté urbaine. À Toronto, comme à Montréal, on déplore depuis des lustres que la ville-centre soit désertée au profit des banlieues, avec les conséquences que l'on sait sur la fiscalité, l'environnement et le développement économique. La banlieue attire une nombre croissant de familles moyennes, mais aussi d'entreprises, abandonnant à la ville-centre et à ses seuls contribuables la responsabilité d'offrir les services qui, de façon paradoxale, contribuent précisément à rendre plus agréable le fait de vivre en banlieue, «si près de la ville!».

C'est donc dans le but de régler d'un coup de crayon nombre de problèmes de planification régionale et d'en arriver à un partage plus équitable des coûts, que les gouvernements créent des comités d'étude. Ici, celui dirigé par M. Claude Pichette dont le rapport remis il y a déjà deux ans a été reçu dans l'enthousiasme, y compris par le ministre d'alors, M. Claude Ryan, avant d'être vertement dénoncé par les banlieues et remis sur une tablette; à Toronto, le comité Golden, dont les recommandations viennent aussi de recevoir un appui chaleureux de la part du ministre ontarien des Affaires municipales, mais dont l'avenir dépend aussi du pire ennemi de la logique des technocrates: la banlieue elle-même.

Le rapport Golden, du nom de Anne Golden, la présidente du groupe, propose des modifications majeures à l'organisation de la vie municipale du Grand Toronto. Inspiré d'une grille d'analyse qui conteste les vertus du libre-marché et place la concertation et la planification en tête des vertus chez les élus municipaux, il propose des solutions que nous connaissons aussi très bien: création d'un organisme supraregional dirigé par des représentants des villes, disparition de la structure des communautés urbaines et nouvelle répartition du fardeau fiscal au profit de la ville-centre.

Le modèle torontois se distingue du rapport Pichette en proposant l'abolition pure et simple des communautés urbaines, redistribuant les cartes entre la nouvelle organisation supraregionale et les 31 municipalités locales. A Montréal, même si on entendait changer le nom de la CUM, on proposait peu de modifications à son fonctionnement. Ce faisant, nous nous serions retrouvés avec des conseils locaux élus, une communauté urbaine dirigée par des représentants des villes, et pour chapeauter le tout, un troisième étage de concertation régional aussi formé de représentants non élus, financé par la province (9 % d'un budget de 120 millions), par les villes membres (38 %) et... par plusieurs nouvelles taxes sur l'enfouissement des déchets, les chambres d'hôtel, l'essence et l'immatriculation des véhicules (53 % du budget, ou 63 millions).

À Toronto, le comité Golden suggère ce que Montréal a déjà réussi, sans en tirer de miracle: réformer l'impôt foncier pour qu'il soit calculé à partir de la valeur marchande des propriétés. Et pour éviter que le choc ne soit trop brutal (on n'est pas parvenu à évaluer les effets de la réforme sur le compte de taxe des uns et des autres), le comité Golden attend du gouvernement de Mike Harris qu'il crée un fonds spécial de 200 millions. Une solution élégante pour faire passer la pilule, mais si peu réaliste.

Malgré des réactions positives de la part des spécialistes et des élus de Toronto, l'opposition s'organise. Les communautés urbaines ne veulent pas mourir. Les petits propriétaires de Toronto ne veulent pas payer plus d'impôt à la suite de la réévaluation de leur maison. En banlieue, ce sont les entreprises qui risquent d'écooper à cause d'un nouveau calcul de la taxe scolaire uniformisée, elles qui ont choisi de s'établir loin du centre précisément parce que les charges fiscales y sont moindres. Une crainte partagée par les élus des banlieues qui ne veulent pas perdre cet avantage comparatif et qui, par surcroît, sont certains de ne pas avoir voix au chapitre dans la nouvelle structure régionale où seules les grandes villes seront assurées d'un siège. En somme, à moins d'une intervention autoritaire du gouvernement provincial, le bel échafaudage de Mme Golden va s'écrouler comme un jeu de cartes.

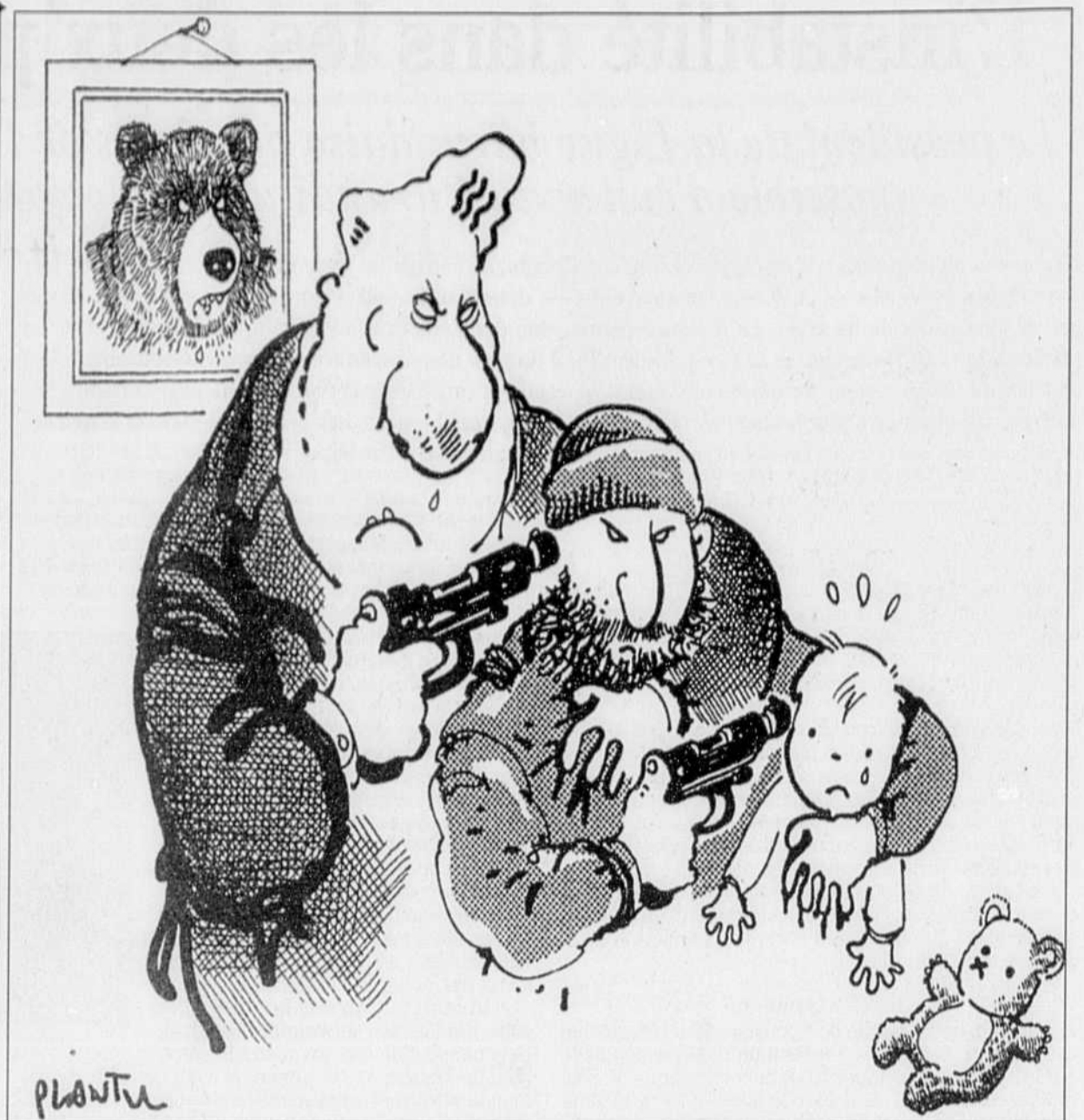
À Toronto comme ici, une constante se dégage du processus: entre la logique qui conduit des gens raisonnables à vouloir créer des institutions vouées au développement de leur région, et les intérêts particuliers des citoyens de dizaines de localités champignons pour qui la réforme serait synonyme de hausse de taxes, le fossé est à ce point profond qu'il devient infranchissable. Dans une ville comme Montréal, il en coûtait 1842 \$ par habitant en 1992 pour assurer les services municipaux, contre 880 \$ en moyenne pour les villes de la couronne nord. Même si bon nombre d'habitants de Blainville ou de Terrebonne travaillent et se divertissent à Montréal, le jour est loin où ils accepteraient de bonne grâce une hausse de 600 \$ de leur fardeau fiscal individuel dans le seul but de permettre aux Montréalais de payer l'équivalent du coût moyen régional pour leur service, soit 1400 \$ par personne. Qui en doute?

La réalité nous enseigne que même légère, toute augmentation du fardeau sera jugée de trop par les maires de banlieue et leurs commettants. Seul Québec pourrait l'imposer, ce que le ministre des Transports a bien compris, lui qui vient de fixer de nouvelles règles de financement du transport en commun applicables à toutes les municipalités de la grande région métropolitaine, au grand dam de ces derniers.

À Toronto, avant même que le gouvernement provincial n'ait fait connaître ses intentions, on entend les maires crier à l'injustice et refuser de participer davantage au financement des services de la ville-centre que l'un d'entre eux a qualifié de «folies de Toronto».

Aucun doute possible: entre la logique des modèles technocratiques et les propos outrés des élus locaux, l'arbitre ultime a un nom: l'électeur. Or, que cela plaise ou pas, ces électeurs sont désormais plus nombreux en banlieue qu'en ville.

L'arbitre  
des décisions  
politiques  
a un nom:  
l'électeur de  
banlieue



LE MONDE

## La rose et le chrysanthème

**D**ure journée: j'ai réparé ma radio, que j'avais balancée contre un mur; j'ai nettoyé ma télévision, salie par tous les légumes que j'avais lancés dessus; pour finir, j'ai ramassé tous ces journaux froissés ou déchirés qui traînaient un peu partout dans la maison.

Ce que les médias nous en ont fait baver depuis la mort de Mitterrand. Les réactions suscitées par ce décès et sa couverture médiatique n'auraient pas été autres si le but consciemment recherché avait été de crétiniser.

Les grands enfants débiles que nous sommes n'ont le plus souvent que des relations affectives avec le politique. On joue donc à plein sur ce registre. Le résultat est immonde. Gigantesque poutine gluante de bons sentiments, vaste supercherie des élucubrations et dithyrambes de la gauche comme de la droite, infini déferlement de la connerie. Quand la politique n'a de cesse de se donner en représentation, il est fatal qu'elle finisse par se confondre avec le spectacle. Se cristallise ici quelque chose de cette mythologie postmoderne qui fait désormais l'ordinaire de notre quotidien. Tout ces consensus œcuménistes mous, sans consistance, pour mythomanes plus ou moins consentants. Entre l'idolâtrie et le dénigrement systématique, rien. Ou si peu.

Enterrement religieux? Civil? Familial? Au Panthéon? Au cimetière du village natal? De celui de la ville dont il a été maire? On a joué sur tous les tableaux.

Je pense quand même qu'on aurait dû enterrer Mitterrand en cachette, auprès du cadavre de la gauche qu'il a tant aimée. Lui devait bien savoir où il se trouve, ce cadavre.

«Le problème, ce n'est pas de remplacer Pompidou par Mitterrand. C'est de supprimer la possibilité que Pompidou ou Mitterrand aient une chance d'être élus chefs d'un autre.» C'est signé Sartre et c'était lors de l'élection présidentielle de 1974. On manque terriblement d'opposants.

Notre époque est tellement nulle qu'on trouve extraordinaire que François Mitterrand, un homme politique, ait lu de vrais livres, en ait écrit et se soit même intéressé à la culture. Remarque bien qu'on n'a pas tout à fait tort de penser ainsi: un aussi considérable imbécile que Ronald Reagan a pu se hisser à la tête de la première puissance mondiale. Reagan: c'est-à-dire un homme dont il n'est pas démontré qu'il ait été capable de lire quelque chose d'un peu plus compliqué que son horoscope. Celui qui lui préparait son astrologue personnel, bien entendu.

## À PROPOS

## ... des investisseurs et des épargnants

En 1994, l'âge moyen des épargnants comme des investisseurs était de 51 ans. L'âge moyen des épargnants était de 47 ans en 1990, tandis que celui des investisseurs est demeuré relativement stable.

Le revenu total médian des investisseurs se chiffrait à 35 400 \$ en 1994. Il était bien plus élevé que celui des épargnants qui n'atteignait que 22 200 \$. Par contre, le revenu total médian de l'ensemble des déclarants était

de 19 100 \$. Le revenu de placement médian était de 600 \$, soit toujours le même depuis 1992. Le revenu d'intérêt médian des épargnants est demeuré de 500 \$ pour une troisième année consécutive. Le revenu médian des investisseurs s'est abaissé pour une quatrième année de suite. Il est passé d'un sommet de 3 300 \$ en 1990 à 1700 \$ en 1994.

Infomat, Statistique Canada, novembre 1995

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE  
Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX  
Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN  
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT  
Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSSAÇON  
Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAISCEQUEDOIS

## L E T T R E S

La pérennité  
d'un désastre

Le Devoir nous a appris récemment que les critiques formulées au sujet du nouveau programme de français du secondaire avaient vexé les concepteurs de cette merveille ainsi que la présidente de l'AQPF. À titre de professeur de langue et de littérature depuis plus de 25 ans, j'aimerais me permettre ici quelques remarques à ce sujet, étant donné que je connais ce programme et aussi je crois, les résultats qu'on en peut attendre.

En guise d'introduction, disons d'abord que la langue écrite et parlée au Québec par les gens qui ont eu le malheur de naître, disons, après 1965, est en général minable. La plupart de ces victimes disposent au mieux d'une demi-langue quand ce n'est pas du quart. Ils parlent la langue de ceux qui ne l'ont pas apprise. Étrangement, ce malheur coïncide avec l'avènement dans nos écoles, de nouvelles méthodes et de nouveaux programmes, tous marqués au sceau des merveilleuses sciences de l'éducation et de leur psycho-pop. Ces programmes bidons et boursoufflés ont toujours été conçus par des allégués et pour des allégués. Les géniteurs de ces programmes sont presque toujours des didacticiens qui se sont recyclés en didactique parce qu'ils étaient incapables d'enseigner ou encore par des linguistes qui ne maîtrisent pas leur langue.

Hélas! Le dernier-né de cette triste

famille de programmes ne semble pas s'être affranchi de cette lourde hérédité et le fait qu'il soit défendu par la présidente de l'AQPF ne fait que confirmer la solide tradition de médiocrité de cette association subventionnée. Ce programme, avec ses 3000 objectifs et son habituel charabia qu'on veut faire passer pour du vocabulaire spécialisé, assure la pérennité du désastre, beaucoup de «productions écrites» pour les fonctionnaires du ministère et de nombreux contrats pour des éditeurs chanceux.

Marie-Claire Labrecque  
Montréal, 8 janvier 1996

## Mauvaise cible

J'ai été littéralement abasourdi par les propos de l'ancien ministre libéral André Bourbeau concernant les mesures prises ou envisagées par le ministère de la Sécurité du revenu pour «fouetter» les assistés sociaux. Ainsi, selon ce grand penseur contemporain, le gouvernement du Québec devrait s'inspirer de l'expérience de certains États américains «qui ont imposé une limite à la période pendant laquelle certaines catégories de prestataires peuvent toucher de l'aide sociale» (Le Devoir, 11 janvier 1996).

Si l'on pousse la «logique» de M. Bourbeau à l'extrême, on pourrait, avec un peu d'imagination, entrevoir le scénario suivant: dorénavant, chaque demandeur d'aide sociale devra convaincre la population qu'il

«mérite» d'être prestataire. S'il est jugé digne de confiance, l'heureux élu sera proclamé assisté social pour une période de quatre ans, durant laquelle il sera soumis à la critique des démunis qui se seront vu refuser de l'aide. Cette nouvelle dynamique insufflerait non seulement une dose d'initiative aux assistés sociaux, tant ceux «au pouvoir» que ceux qui y aspirent, mais nous permettrait aussi de mieux apprécier le caractère édifant de nos institutions parlementaires.

Trêve de plaisanterie, si l'on veut vraiment réintégrer les assistés sociaux au marché du travail, qu'on cesse donc de mettre la charrue avant les bœufs en attaquant les victimes, et qu'on s'attaque plutôt aux causes profondes du chômage et des déséquilibres sociaux. En traitant les marginaux avec condescendance, voire avec mépris, le gouvernement ne cherche qu'à trouver des boucs émissaires pour masquer son manque de courage et d'idées. Comble de pathétique, lorsque la relève se constitue principalement de politiciens usés et évidés comme André Bourbeau, dont la mission première est d'attendre une fois de plus leur «tour» pour diriger le «manège qui tourne en rond à tout jamais vers l'infini», il y a lieu de se demander si la jeunesse et les chômeurs québécois ont droit à quelque espoir. C'est l'avenir qui nous même qui nous mène...

Jean-Charles Merleau  
Hull, 12 janvier 1996

## IDÉES

La révolution ratée (1)

# Le clerc et le coureur des bois

Culturellement et historiquement, les Québécois sont partagés entre deux traditions: autoritarisme et liberté

PIERRE LEMIEUX

Économiste et écrivain

Monsieur le Caré l'a bien vu passer,  
Le fusil chargé et les yeux méchants.  
Félix Leclerc

O n trouve dans le folklore québécois des traces de l'individualisme farouche du coureur des bois. Même si la Révolution tranquille (comme la Révolution française deux siècles plus tôt) a amené de l'eau

au moulin du Pouvoir, ses chantages exprimaient parfois la liberté, quoique leurs accents individualistes ne brillent pas par leur cohérence.

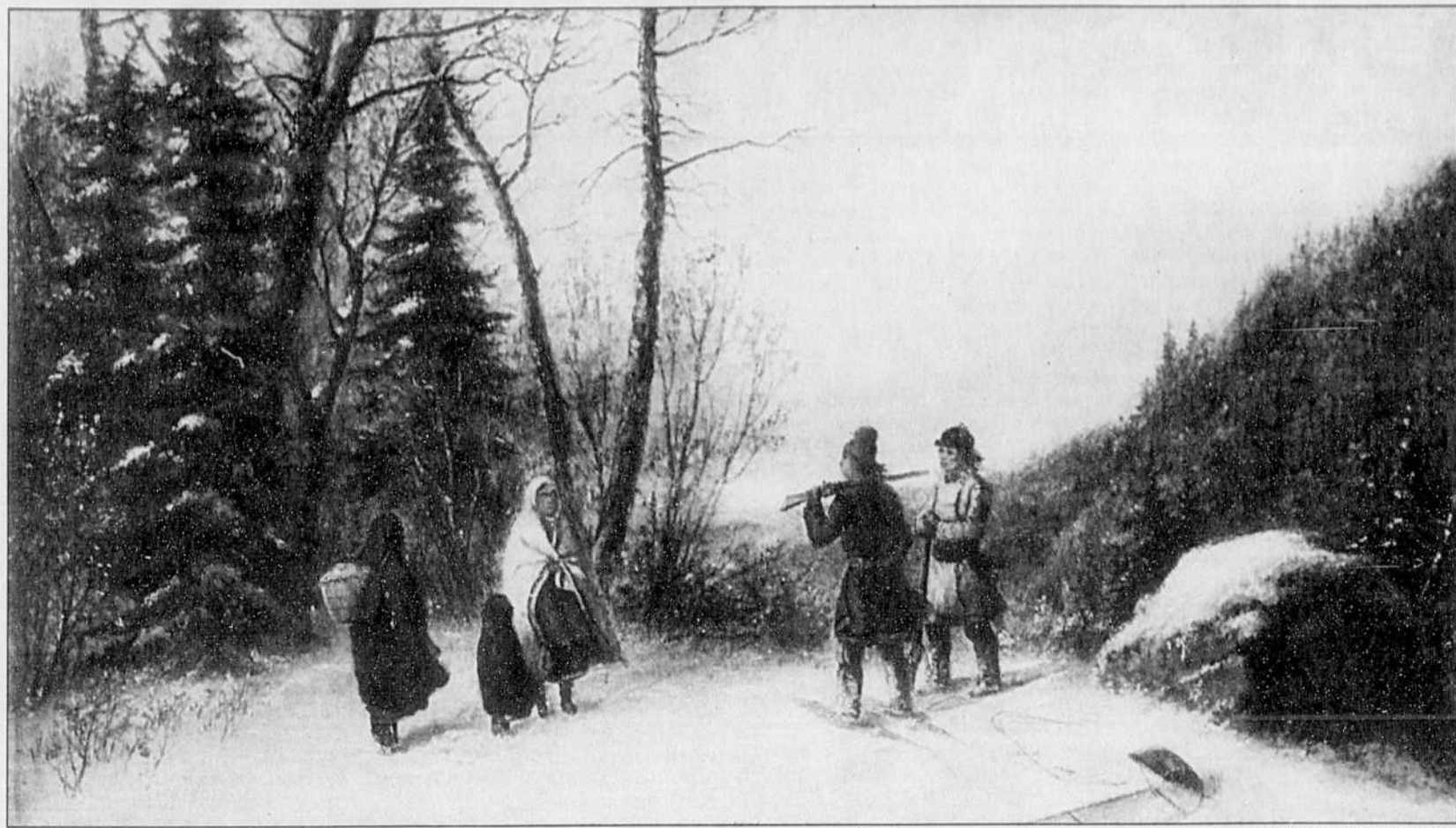
Culturellement et historiquement, les Québécois sont partagés entre deux traditions: autoritarisme et liberté. Bien entendu, je parle de l'idée que «le Québec» n'est pas un super-individu doué de conscience collective et composé d'homocules pompeusement nommés citoyens. Du point de vue de l'épanouissement des individus qui habitent le territoire que les cartes nomment «Québec», la seule question qui importe alors est de savoir laquelle des deux tendances domine et laquelle l'emportera.

Ces hypothèses étant posées, mon examen cheminera dans un corridor plutôt étroit. J'ignorerai notamment l'idée du «droit d'ignorer l'État» (Herbert Spencer, *Le droit d'ignorer l'État*), et supposera que l'antithèse liberté-autorité ne débouche pas le cadre du discours politique conventionnel fondé sur la nécessité présumée de l'État tel que nous le connaissons.

## Les deux traditions occidentales

Les Québécois ne sont pas les seuls à chevaucher (au petit trot, en l'occurrence) le hiatus liberté-autorité, qui se traduit dans l'Occident moderne par l'opposition, bien identifiée par Benjamin Constant, entre la liberté individuelle et la «liberté collective»: la première consiste dans la reconnaissance des choix individuels, et s'identifie à la «liberté des modernes»; la seconde signifie la capacité de décider sur la place publique des choix collectifs à imposer à tous par la force, et vient en droite ligne de la conception léguée par les anciens, ceux de Sparte, d'Athènes ou de Rome.

Au confluent des deux tendances, la Révolution française a cherché,



Chasseurs et squaws en forêt de Cornélius Kriehhoff. La figure emblématique du coureur de bois, symbole de l'esprit américain, fournissait un contrepoids à la domination du clerc.

comme le dit si bien Émile Faguet, à marier l'eau et le feu, la souveraineté du peuple et la liberté individuelle. D'autres, comme Jacques Ellul, ont été moins indulgents en présentant 1789 comme la première révolution à se faire pour, et non pas contre, le Pouvoir. Même la Révolution américaine comportait un courant républicain apparenté à la conception ancienne de la liberté. La tradition britannique baigne dans la même ambiguïté: contre le conservatisme des Tories, qui représente la liberté des anciens, se dressaient des libéraux comme John Locke. Autre difficulté: «les libertés anglaises» (Blackstone) d'apparence conservatrice recèlent souvent une affirmation des droits individuels à faire blémir d'incompréhension les conservateurs qui nous gouvernent à Québec comme à Ottawa.

Aujourd'hui comme hier, et au-delà de la *novlangue* politique, les conservateurs veulent conserver ou renforcer l'autorité établie, qu'elle appartienne à une aristocratie ou à la «tyrannie de la majorité» selon le mot de Tocqueville. Ceux de l'autre côté des barricades poursuivent le combat séculaire pour la liberté.

## De l'Église-État à l'État-Eglise

Que l'histoire politique du Québec se caractérise par le conservatisme tel que défini ci-dessus ne saurait faire de doute. Produit de l'Ancien régime, la société québécoise a épousé à reculons les libertés anglaises, en y greffant la vision collectiviste de la démocratie. Les Québécois ont rejeté les promesses de la Révolution américaine et sont passés à côté du souffle libéral de la Révolution française.

Leurs gouvernements d'avant la Révolution tranquille ont tenté d'intervenir dans leur vie autant que le permettaient les institutions en place, se contentant par le reste de constituer le bras séculier de l'Église. Selon une certaine interprétation historique, même la révolte des patriotes exprimait une réaction de l'establishment autochtone contre la dynamique moderne du capitalisme et de la liberté. Le clerc, prêtre ou avocat, régnait sur les affaires publiques.

Il est vrai que, jusqu'à récemment, les Québécois n'en bénéficiaient pas moins d'une grande marge de liberté, comme en témoignent la prospérité croissante d'une génération à l'autre

et le fait que, en temps de paix, l'individu pacifique pouvait vivre une bonne partie de sa vie sans demander de permis ni remplir de formulaires, bref en ignorant un peu l'État. L'État québécois ne bénéficiait pas des impôts et du quadrillage administratif qu'il a imposés depuis. La liberté des Québécois tenait sans doute davantage aux libertés anglaises ou à l'esprit américain (au sens large) qu'aux institutions autochtones.

La Révolution tranquille, si on peut parler de révolution, n'a fait que remplacer l'Église-État par l'État-Eglise: banalité qu'il vaut la peine de répéter. L'idée fantôme de la souveraineté du peuple, c'est-à-dire la conception ancienne de la liberté servie à la moderne, est venue renforcer le pouvoir de l'autorité conservatrice.

L'assurance-maladie a remplacé le salut éternel, le bureaucrate du ministère est devenu le nouveau clerc, et le quadrillage administratif que Tocqueville craignait a étendu sa main coercitive sur l'ensemble de la société.

## Le mythe du coureur des bois

La figure emblématique du coureur des bois, symbole de l'esprit

américain, fournissait pourtant un contrepoids à la domination du clerc. À tout ce qui représente l'autorité établie, le coureur des bois oppose, dans la mythologie populaire sinon dans l'histoire, l'image de l'indépendance individuelle. Il exerçait l'activité individualiste par excellence du commerce, avec son fusil non enregistré, dans des forêts où, pour rendre l'expression de Henry David Thoreau, «on ne voit l'État nulle part».

Si le coureur des bois n'a pas fait de révolution, si son individualisme resté clandestin préfigure l'individualisme resquilleur et incohérent qui se manifeste parfois encore dans la société québécoise, il offrait quand même un modèle culturel qui aurait pu servir la révolution nécessaire. Mais la victoire de la tyrannie tranquille a adopté le modèle du clerc plutôt que celui du coureur des bois, le collectif plutôt que l'individuel, l'État plutôt que la liberté. Ce qui devait suivre était dès lors prévisible.

Demain: entre les Hells et les Rock Machine

## La France doit dire non aux solutions simplistes

YVES DUDAL

L'auteur, ingénieur, est un citoyen français vivant à Montréal

D ans son article de mercredi 13 décembre, Serge Leymarie lance une vive critique à l'endroit du peuple français et du fonctionnement de la société française. Il dénonce les «privileges» des salariés du secteur public ainsi que les larges couvertures sociales de «l'État providence», prônant le libéralisme à outrance selon le modèle américain.

Il est évident que le modèle français doit évoluer. Mais pourquoi devrions-nous suivre l'ultra-libéralisme qui mène certes à une économie florissante mais qui laisse des pans entiers de la société à la traîne, des exclus à tout jamais des systèmes existants? La mondialisation est en cours, mais les échanges culturels qu'elle génère peuvent aussi enrichir les identités de chacun des peuples en interaction, au lieu de conduire à une implication des systèmes de pensée.

Il existe des moyens, autres que ceux appelés par l'auteur, pour faire évoluer le système social français tout en conservant les fondements de ce dernier: l'accès à tous à la qualité des soins, au revenu minimum, à une vie décente. Comment y parvenir? C'est le vrai projet de ce tournant de siècle. La social-démocratie d'après-guerre a apporté la majorité des acquis sociaux à la société française. De nos jours, elle est confrontée à des difficultés économiques. Est-ce une raison pour s'attaquer immédiatement aux personnes les moins fortunées à l'heure où les casinos français viennent de voir proroger leurs abattements fiscaux par le parlement? Peut-on remettre en cause le revenu minimum à l'heure où les transferts spéculatifs à court terme ne sont pas taxés?

Ne nous arrêtons pas aux solutions simplistes. Les compressionset les taxes supplémentaires en France n'auraient pas les effets escomptés de reprise et de baisse du chômage. Comment voulez-vous qu'une famille française face à ces fléaux ait l'argent et la confiance nécessaires pour consommer...

La France se trouve face à une mutation qu'elle a du mal à entendre. Les leaders actuels ne l'aident pas, s'étant fait élire sur des mensonges, avoués depuis. Cependant, les solutions existent, la réduction du temps de travail, la création d'emplois de proximité, d'emplois sociaux, etc. Et si la création de l'Europe doit attendre deux ans de plus, elle attendra. Mieux vaut le faire avec tout le monde, sans devoir traîner 10 à 20 % de la population.

La société est faite de femmes et d'hommes et doit être conduite avec cette connaissance de base. À partir du moment où l'on oublie le facteur social, le facteur humain, on ne peut prétendre à l'épanouissement et à la maturité d'une société.

Lac-à-l'épaulé de l'UMQ et de l'UMRCQ

# Pistes pour une réforme du monde municipal

L'avenir des structures supralocales sera au cœur des discussions

GUY CHEVRETTE

Ministre des Affaires municipales  
et ministre d'État  
au Développement des régions

J'ai convié les représentants de l'Union des municipalités du Québec et de l'Union des municipalités régionales de comté et des municipalités locales du Québec à une importante réunion, les 2 et 3 février prochains, pour faire le point sur le dossier de la décentralisation. À la veille de cet événement important pour l'évolution du monde municipal québécois, j'estime nécessaire de vous informer des enjeux de cette réunion de même que de l'esprit qui, selon moi, devrait guider nos discussions.

Ce Lac-à-l'épaulé se situe dans le cadre du travail effectué depuis mon entrée en fonction à titre de ministre des Affaires municipales. Ainsi, j'aimerais que nous en arrivions à des solutions imaginatives et créatives afin de permettre aux élus et aux fonctionnaires municipaux de remplir leur mandat dans les meilleures conditions possibles.

D'ailleurs, je suis très fier du travail accompli à ce jour. En 14 mois, nous avons pu faire adopter le projet de loi 68 qui réduit substantiellement les contrôles imposés aux municipalités; une deuxième législation de même nature (le projet de loi 127) a aussi été présentée à l'Assemblée nationale en décembre dernier.

Un avant-projet de loi sur les sociétés d'économie mixte dans le secteur municipal sera l'objet d'une consultation en commission parlementaire, à partir du 6 février prochain. Nous avons relancé le Programme d'assainissement des eaux municipales (PADEM) en donnant le contrôle des projets aux municipa-

lité et nous avons mis en place un nouveau Programme d'aide aux infrastructures d'aqueduc et d'égout (RES-EAU). En matière d'habitation, les quatre programmes élaborés nous permettront, avec la collaboration du monde municipal, de pallier les difficultés que rencontre actuellement ce secteur.

Mais il reste évidemment beaucoup à faire, notamment pour assurer le succès de la présente démarche de décentralisation qui exigera encore plus de collaboration et de transparence. J'espère donc que ce Lac-à-l'épaulé nous permettra de franchir une nouvelle étape en conservant à l'esprit que nous travaillons tous dans l'intérêt des citoyens et des citoyennes.

Dans un premier temps, je voudrais réitérer l'engagement que nous avons pris en lançant cette démarche: il n'y aura pas de transfert de nouvelles responsabilités sans ressources financières.

En outre, rapprocher la gestion des services et la prise de décision des citoyens nécessite que les nouvelles responsabilités soient confiées à des élus au suffrage universel. Je l'ai déclaré à plusieurs reprises: les instances locales sont les mieux placées pour rendre des services adaptés aux besoins et ce, à un moindre coût.

Dans le cadre de l'entente de principe sur la décentralisation conclue en octobre dernier avec les deux unions municipales, nous avons identifié les responsabilités à décentraliser dans une première phase. Il nous reste maintenant à préciser le lieu d'accueil de ces responsabilités. Autant il a été relativement facile de faire le premier exercice, autant le deuxième s'avère ardu.

J'ai toujours souhaité que l'on s'en tienne d'abord sur les objets de décentralisation puisque les structures ne sont pas une fin, mais un moyen

de réaliser nos objectifs.

Les colloques régionaux de l'automne 1995 portant sur le Livre vert sur la décentralisation ont clairement démontré que les citoyens et les décideurs régionaux ne souhaitent pas, et ce majoritairement, la création d'un niveau additionnel de gouvernement auquel serait accordé un pouvoir de taxation. S'ils croient, à juste titre, que nous sommes suffisamment gouvernés, ils réclament cependant, avec insistance, que les structures actuelles fonctionnent plus efficacement. Ils en veulent plus pour leur argent — argent qui se fait de plus en plus rare.

Tout le débat public sur la décentralisation et les discussions avec les unions municipales conduisent donc à une réflexion en profondeur sur nos institutions municipales: leurs rôles, leurs règles de fonctionnement, les obstacles à leur évolution.

À cet égard, la taille réduite d'un grand nombre de municipalités (plus de 900 d'entre elles, soit les deux tiers, comptent moins de 2000 habitants) est souvent évoquée. La question des regroupements municipaux ou des fusions est même devenue le sujet de l'heure dans plusieurs régions.

De mon côté, j'ai déjà annoncé mon intention de rendre publique une nouvelle politique qui comprendra à la fois une carte des regroupements potentiels et des propositions comportant un certain nombre d'incitatifs aux municipalités de toutes tailles, qu'elles soient membres d'une M.R.C. ou d'une communauté urbaine.

Je le répète: le présent gouvernement n'a pas été élu avec le mandat d'imposer les fusions mais nous avons l'intention de les encourager et de faciliter le travail des élus qui désirent s'engager dans cette voie.

## L'avenir des MRC

Notre réflexion ne saurait cependant se limiter à la problématique des regroupements qui ne constitue certainement pas une panacée. Le problème est beaucoup plus large. Nous devons obligatoirement aborder l'avenir des structures supralocales que sont les municipalités régionales de comté et les communautés urbaines. Quelques questions surgissent.

■ Lorsque les municipalités locales n'ont pas la masse critique nécessaire pour exercer certaines des responsabilités additionnelles que le gouvernement pourrait leur confier, certains suggèrent de prendre appui sur la M.R.C. Si cette idée peut faire consensus lorsque la composition de la M.R.C. et relativement homogène, que faire lorsque celle-ci est tiraillée entre les intérêts d'un pôle urbain et de plus petites communautés avoisinantes?

■ Si l'on envisage de décentraliser des responsabilités vers la M.R.C., doit-on le faire par l'intermédiaire des mécanismes de délégation de compétences prévus dans la Loi ou par l'entremise d'un élargissement de leurs compétences obligatoires?

■ Ne faudrait-il pas réviser certaines modalités de fonctionnement des M.R.C.? Ainsi, peut-on conserver un seuil de décision de deux tiers des voix pour l'acquisition de nouvelles compétences? Dans un contexte de décentralisation de nouvelles responsabilités, peut-on maintenir un droit de retrait général et ce, en tout temps, pour les municipalités membres d'une M.R.C.?

■ Compte tenu des contraintes légales actuelles, certains voudront plutôt miser sur la conclusion d'ententes intermunicipales et la mise en place de régions de toutes sortes. La cohérence et l'efficacité du système municipal sont-elles compatibles avec la

prolifération de ces formes de regroupements de services et la multiplication des découpages territoriaux qui en découle? Peut-on appuyer une décentralisation des responsabilités sur des ententes qui peuvent faire l'objet de continuelles remises en question? Est-ce que le citoyen trouve son compte dans une telle complexification des services rendus?

■ Toutes ces questions se posent également à l'échelle des grandes agglomérations quant au rôle des communautés urbaines. Pendant que certains prônent leur abolition, d'autres y voient plutôt une instance adéquate pour l'accueil de responsabilités décentralisées ainsi que pour la prise en charge de certains équipements régionaux. Comment atteindre l'objectif de mieux servir le citoyen tout en réalisant des économies d'échelle, quand chaque ville a sa structure de services, ses infrastructures, ses équipements?

Voilà donc certaines pistes que je sou mets à la réflexion des élus municipaux. Plusieurs me demandent de faire preuve de leadership, voire d'imposer des solutions au monde municipal. Je préfère, pour ma part, miser sur la collaboration des élus dans la recherche de solutions consensuelles.

Enfin, le sujet crucial des relations de travail sera aussi à l'ordre du jour de notre Lac-à-l'épaulé. J'ai l'intention de l'aborder avec la même ouverture d'esprit, mon objectif étant d'en arriver à une analyse commune de la situation et à l'identification de voies de solutions.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Charrier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Konrad Yakabuski, Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable de la section Tourisme); Martin Ducloux et Christine Dumazet (recteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon, Paule des Rivières, Robert Lévesque, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutilleul, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Sylviane Tramier (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Jocelyn Coulon, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Marie-Claude Petit, Julie Tremblay (commis); La Documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ: Lucie Pincosneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publicitaires et annonces classées), Jacqueline Fonton, Danielle Ross; LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Briën (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne; LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES: Christian Guy (superviseur à la promotion des abonnements); LA PRODUCTION: Jocelyn Arsenault (directeur de la technologie et des approvisionnements), Michael Schneider et Marie-France Turgeon (direction de la production), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Michèle Malenfant, Christian Ven, Olivier Zaida; LE CONSEIL DU DEVOIR INC.: Yves L. Duhaime (président); LA FONDATION DU DEVOIR: Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## À la recherche de bombes à retardement

L'estuaire et le golfe Saint-Laurent peuvent-ils cacher d'autres Irving Whale?

LOUIS-GILLES FRANCOEUR  
LE DEVOIR

Les responsables d'Environnement Canada, de Pêches et Océans et de Transports Canada au Québec et dans les Maritimes se demandent depuis quelque temps s'il n'y aurait pas d'autres épaves au fond de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent, qui pourraient relâcher des BPC encore présents dans leurs systèmes de refroidissement ou dans leurs composants électriques.

C'est ce qu'ont révélé des experts de ces trois ministères responsables du renflouement de l'Irving Whale lors d'une séance d'information technique tenue aux bureaux d'Environnement Canada, il y a quelques jours.

L'Irving Whale, qui a coulé entre l'île du Prince-Édouard et les îles de la Madeleine en 1970, contenait, outre ses 4200 tonnes de mazout, 1480 gallons ou environ 6000 litres d'«Aroclor 1242», un produit fabriqué à l'époque par Monsanto et qui contient un peu plus de 80 % de BPC. Les examens successifs de l'épave, qui repose au fond de l'eau par 220 pieds de profondeur, ont révélé qu'il y avait eu des fuites d'une ampleur indéterminée ainsi qu'une contamination certaine des sédiments autour du bâtiment.

Le sable excavé sous l'épave de l'Irving Whale pour y

passer éventuellement les câbles de levage contient en moyenne plus de 50 parties par million de BPC, ce qui en fait un déchet dangereux au sens de la loi.

Vincent Jarry, biologiste affecté aux urgences à Environnement Canada, précise que si tous les BPC qu'on pense encore présents dans l'épave venaient à s'écouler «on doublerait la quantité de BPC dans le fleuve et le golfe», rien de moins!

Cette constatation a amené les spécialistes des trois ministères fédéraux à se demander s'il n'y aurait pas d'autres épaves, voire encore plus importantes que l'Irving Whale, dans les mêmes eaux, lesquelles pourraient constituer des «bombes à retardement» d'autant plus dangereuses qu'elles peuvent être encore plus vieilles, ce qui accroît le risque d'écoulements en raison de la rouille des réservoirs, tubulures, etc.

M. Vincent et d'autres représentants, notamment de la Garde côtière, ont alors affirmé «que la question avait été posée» au cours des réunions scientifiques et l'un d'eux, William Vickery, un architecte naval responsable du diagnostic de l'épave en voie de renflouement, a même précisé avoir déjà en main un relevé des quelque 500 accidents maritimes sérieux que son ministère a recensés depuis 1975 dans le fleuve, l'estuaire et le golfe Saint-Laurent. Même si cette liste ne contient pas que des épaves

et qu'il s'agit en général de petits navires de faible tonnage, voire de plaisance, dit-il, il reste à l'éplucher systématiquement pour déterminer le risque potentiel couru par les espèces maritimes.

Quand on leur signale que les BPC ont été inventés en 1898 et qu'ils ont sans doute été utilisés sur des navires plus importants et plus âgés, coulés notamment lors des deux guerres, les spécialistes des trois ministères admettent qu'on pourrait trouver des navires à risques si la recherche remontait plus loin que 1975 et que le risque d'écoulement est plus élevé dans le cas d'épaves plus anciennes.

Plus tôt, lors de la même rencontre, l'architecte naval avait fait circuler parmi les journalistes présents des échantillons de la coque de l'Irving Whale. Après 20 ans sous l'eau, le métal semblait en excellente condition en raison notamment de la température froide et du peu d'oxygène à cette profondeur.

Le grand patron québécois de Pêches et Océans, Yvan Vigneault, a pour sa part admis qu'il y avait un risque potentiel du côté des vieilles épaves que personne n'avait jusqu'ici entrepris d'évaluer, ce qui pourrait être important dans une optique de prévention de la pollution et de préservation des espèces maritimes.

Selon les échantillons sous-marins effectués sous la

responsabilité du biologiste Vincent, les concentrations de BPC les plus importantes se situent immédiatement aux abords de l'Irving Whale et elles décroissent jusqu'à se confondre avec le «bruit de fond» quelques centaines de mètres plus loin.

Une étude en cours par des consultants va justement tenter de déterminer ce qui reste de BPC dans les circuits de refroidissement de la barge et les différents scénarios pour empêcher toute fuite lors du renflouement, toujours prévu pour l'été prochain.

Cette étude ainsi que d'autres, lancées récemment par les autorités fédérales pour bien évaluer le risque posé par les BPC seront rendues publiques au cours des prochaines semaines alors que le gouvernement canadien poursuit sa consultation publique dans ce dossier.

Cette consultation fait partie de ce qu'on appelle, selon les règles fédérales, «l'examen préliminaire» d'un projet. Cet examen pourrait toujours donner lieu à une évaluation en audience publique des impacts du renflouement s'il comporte des risques sérieux ou fait l'objet d'une controverse publique, prévoit la loi fédérale sur l'évaluation environnementale. Cependant ce sont les ministères dits «promoteurs» qui décident de la pertinence d'aller en audience publique...

## LIBRAIRES

La culture canadienne est menacée

SUITE DE LA PAGE 1

ministratif de l'Association des éditeurs canadiens. Il y a ici un marché de près d'un million d'anglophones», rappelle-t-il.

L'alerte a été sonnée par d'éminents témoins canadiens, dont l'ancien premier ministre ontarien David Peterson, maintenant *chairman* de la chaîne Chapters détenue par Smith et Coles. «La culture canadienne, les éditeurs canadiens et les libraires indépendants sont grandement menacés», soutient-il.

En chambre, fin novembre, tout juste après le référendum, la députée bloquiste Madeleine Dalphond-Guiral interrogeait le ministre libéral de l'Industrie, John Manley, sur les précautions prévues pour protéger le marché canadien d'un quelconque dumping. Réponse: les étrangers ne peuvent vendre des livres au détail qu'en s'associant à un partenaire canadien majoritaire.

Suzanne Tremblay, du Bloc également, ne juge pas ces garanties suffisantes. «Il faudrait, comme en matière de télécommunications, que la propriété canadienne exigée soit de 66 % et non de 51 %. À cette hauteur, il est trop facile pour les Américains aujourd'hui de se trouver un *front*: Borders a déjà convaincu la riche famille Reisman [d'éminents libéraux qui ont fait fortune dans le domaine de l'alimentation] de jouer ce rôle.»

Le danger menace d'abord les distributeurs canadiens qui font leurs choux gras de best-sellers américains. Les plus petites librairies, elles, au pouvoir d'achat nettement moins élevé que les géants américains, ne pourraient jamais obtenir d'aussi bonnes conditions que ceux-ci.

Les écrivains ne sont pas à l'abri non plus. La loi des droits d'auteur, promise depuis la fin des années 80, se fait toujours attendre. Déjà, le magasin Towers, installé depuis décembre à Toronto et spécialisé dans les disques et cassettes, fait des vagues en vendant des versions américaines d'ouvrages canadiens édités ici, tels des Robertson Davies ou des Alice Munro.

Même dans le plus grand respect des pratiques, les auteurs canadiens réédités en bonne et due forme par des maisons étrangères obtiennent ainsi des droits d'auteur nettement inférieurs.

Richard King, copropriétaire de la librairie Paragraph près de l'université McGill, croit qu'Ottawa doit étudier la question au plus vite. «Si nous laissons entrer ces géants américains, qui empêchera la FNAC d'en faire autant?»

Au bureau du ministre de l'Industrie Manley, tenu à la confidentialité en matière d'investissements mais apte à expliquer les politiques actuelles ou à l'étude, personne n'a répondu aux appels téléphoniques du *Devoir*.

## ARAFAT

SUITE DE LA PAGE 1

mission centrale électorale pendant toute la journée d'hier.

Sur 52 sièges annoncés dans l'après-midi, le Fatah en a remporté 28, les indépendants 19 et les petits partis le reste. Cinq des élus sont des femmes.

Huit ministres sortants de M. Arafat ont été élus, notamment ses principaux adjoints Ahmed Koreï, négociateur en chef avec Israël, et Nabil Chaath, ministre sortant de la Coopération internationale.

Les candidats officiels du Fatah ont cependant mordu la poussière dans certaines circonscriptions, souvent d'ailleurs contre d'autres membres du Fatah qui se présentaient sans étiquette.

Des voix plus indépendantes ont été élues, notamment deux militants considérés comme proches du Hamas dans la bande de Gaza.

Deux personnalités qui n'hésitent pas à critiquer M. Arafat, le vieux nationaliste de Gaza Haïdar Abdel Chafi, ancien chef de la délégation palestinienne pour parler de paix, et son ex-porte-parole Hanane Achraoui, ont été élus.

Le dépouillement a été plus long que prévu et la proclamation des résultats définitifs complets n'était pas attendue avant la soirée, après la rupture du jeûne musulman du Ramadan qui a commencé hier, selon la Commission centrale électorale.

Avant l'annonce des résultats, Yasser Arafat a déclaré aux côtés de l'ex-président américain Jimmy Carter, venu en observateur: «L'important, c'est l'élection elle-même.»

L'ancien chef de guerre clandestin jouit désormais d'une nouvelle légitimité, estiment ses partisans.

Mais la presse israélienne s'interroge sur sa capacité à instaurer un régime démocratique en Cisjordanie et à Gaza tandis que les mouvements palestiniens opposés au processus de paix contestent l'organisation d'un scrutin auquel n'ont pas participé les deux millions de Palestiniens en exil.

«Ce qu'Israël a observé hier, c'était la naissance du 23e Etat arabe», notait dimanche le conservateur *Jerusalem Post*.

L'écrasante victoire de Yasser Arafat et des candidats du Fatah, le mouvement d'Arafat au sein de l'OLP, laisse en outre peu de chances aux 88 membres du nouveau Conseil législatif d'équilibrer la balance du

pouvoir.

Les adversaires et les critiques de l'OLP y voient la certitude que les urnes de Gaza et de Cisjordanie ont donné naissance à un «despote arabe de plus».

Pragmatiques, les Palestiniens ne s'attendent pas à un changement des mœurs politiques de la direction palestinienne.

Mais jusqu'aux opposants palestiniens d'Arafat, on crie à l'hypocrisie israélienne. En fait, la répression menée par la police palestinienne contre les mouvements islamistes opposés au processus de paix serait exactement ce que l'Etat hébreu et les Etats-Unis attendaient d'Arafat.

Du reste, les responsables israéliens avouent en privé qu'ils préféreraient certes avoir pour voisin une entité démocratique, mais qu'ils ne voient aucun mal à ce qu'Arafat dirige de manière autoritaire si cela est nécessaire à la sécurité d'Israël.

Samedi soir, le premier ministre israélien Shimon Peres a félicité par téléphone le premier président élu de l'Autorité palestinienne. Il lui a également demandé de réaliser dans les deux mois à venir une promesse faite depuis le début du processus de paix: supprimer les articles de la Charte palestinienne appelant à la destruction d'Israël.

Au sein de l'OLP, on préfère insister sur la légitimité nouvelle de l'ancien chef de guerre. «Arafat occupe à présent une position nouvelle. Il est le premier dirigeant palestinien élu», déclare Abou Mazen.

Et Yasser Arafat peut préparer sereinement les négociations cruciales avec Israël sur le statut de Jérusalem et la question des colonies d'implantation juives en Cisjordanie, qui doivent commencer en mai.

«C'est un faux succès», affirmait hier Georges Habache, leader du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) en exil à Damas. «Le véritable conseil de la Palestine devrait être élu par tous les Palestiniens. Pas seulement ceux de Gaza et de Cisjordanie, mais aussi ceux qui vivent en exil dans le monde entier.»

L'analyse du Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP) de Nayef Awatmeh est identique: «Le Front démocratique appelle une nouvelle fois à des élections libres et sans condition qui inclurait tous les Palestiniens des territoires autonomes et les exilés», affirme le mouvement dans un communiqué diffusé à Damas.

## INFOROUTE

SUITE DE LA PAGE 1

gramme; en dépit des discours promoteurs, il fut incapable de situer les problématiques de l'information, de l'éducation et de la culture, dans des termes modernes. L'absence d'action concertée, dirigée par le gouvernement, nous conduit vers «un Québec bas de gamme», nous ramène «au duplémentisme au lieu de nous propulser vers une deuxième révolution tranquille».

Là où le bât blesse, notamment, c'est en ce qui concerne la production de contenus pour ces réseaux électroniques. M. Cartier ne critique pas la formation d'un nouveau secrétariat à l'auto-route de l'information. Il ne dit rien non plus des ordinateurs à l'école. Ce qui le tracasse, c'est que le gouvernement «n'a pas compris que sans une vigoureuse stratégie de développement de contenus québécois, Internet devient un cheval de Troie culturel pour les Américains. L'info-route offre l'ici et l'ailleurs; sans contenus québécois, elle n'offre que l'ailleurs. Sans contenus québécois, nos enfants s'américanisent». Car la grande mutation qui s'amorce, c'est qu'un nouveau territoire culturel s'édifie avec les inforoutes, et c'est le monde. L'enjeu est de savoir «qui en contrôle les mots et les images».

A cet égard, M. Cartier critique sévèrement l'affaiblissement ou le démantèlement de plusieurs de nos institutions culturelles, dont Radio-Canada, Radio-Canada International, Radio-Québec et l'Office national du film, et les misères de nos bibliothèques. Sans ces institutions, nous sommes privés «d'une masse critique de produits culturels sans lesquels il ne saurait y avoir de rentabilité financière de la culture dans une situation de mondialisation des marchés».

Pour le professeur, qui fut conseiller pour la Commission européenne et conférencier en France sur ces questions, le Québec fait fausse route s'il compte sur la France pour lui réserver une place sur les inforoutes francophones. «La dernière chose que les autorités françaises

désirent, écrit-il, c'est de nous laisser prendre notre place dans le marché francophone». Il vitupère contre l'ignorance de Québec des stratégies européennes et reproche au gouvernement d'avoir abdiqué ses pouvoirs de planification dans ce domaine à l'entreprise privée. Le Québec n'a pas de gouvernement sur l'inforoute.

La colère de M. Cartier a un détonateur connu. Le projet qu'il chérissait, celui de faire vivre un réseau international de veille technologique, disponible aux entreprises et utile à l'élaboration d'une stratégie concertée au Québec, est privé de fonds et devra se faire hara-kiri. Le Fonds de l'auto-route de l'information du gouvernement du Québec a préféré au Réseau de veille en technologies de l'information (RVTI) un autre projet, OBTIQ, piloté par le Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM).

Maintenant que son projet est à l'eau, il décide de parler. «Beaucoup de gens du milieu se taisent de peur de perdre leurs octrois», dit-il.

Selon M. Cartier, la mise sur pied par le CRIM d'un observatoire (OBTIQ) n'avait d'autre but que de «bloquer les activités du RVTI». Selon M. Cartier, la philosophie du CRIM est qu'il «ne peut y avoir d'activités québécoises dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et des communications qu'au CRIM». Et le gouvernement du Québec semble encourager cet état de fait.

Au moment de mettre fin à ses activités, le RVTI comptait une quarantaine de vieillards en Europe, en Amérique latine et au Québec. Le réseau parlait français, espagnol et anglais, et assurait aux Québécois une présence dans ce réseau. Un réseau de veille est une espèce d'observatoire des plus récents développements d'ordre économique, stratégique, politique ou réglementaire dans le domaine. Le RVTI demandait 900 000 \$ à Québec. Il avait déjà mis en route un système de cueillette, de classement, de traitement et de diffusion de l'information. Son rival OBTIQ n'a rien de tel et devra «réinventer la roue d'ici deux ans».

## 1200 personnes évacuées à Châteauguay

PAUL MOONEY  
PRESSE CANADIENNE

Châteauguay — Les fortes crues qui ont forcé l'évacuation de 1200 personnes et transformé les rues de Châteauguay en torrents de boue ont commencé à régresser, hier, alors que les habitants attendaient avec anxiété le moment où ils pourraient réintégrer leur domicile.

Un redoux soudain de deux jours a gonflé les eaux des rivières Châteauguay, Yamaska et Saint-François, causant des inondations d'une gravité sans précédent depuis dix ans.

Les équipes de sauvetage s'affairaient hier à secourir les habitants prisonniers des eaux au moyen d'hélicoptères, de chaloupes et d'une excavatrice amphibie.

«Peu importe le montant de la compensation que nous recevrons, ce ne sera pas assez», a soutenu Darryl Harris, alors qu'il se trouvait dans l'auditorium d'une école en compagnie de centaines d'autres victimes de l'inondation.

«Je viens juste d'acheter des nouveaux meubles pour Noël — des meubles que je n'ai pas encore commencé à payer — et nous sommes complètement inondés.»

Le maire de cette banlieue de la Rive-Sud de Montréal, Jean Bosco-Bourcier, a assuré aux sinistrés évacués que

le niveau de l'eau avait baissé hier et que le gouvernement du Québec allait dédommager leurs pertes matérielles.

M. Bosco-Bourcier, qui a dû interrompre abruptement ses vacances aux États-Unis pour rejoindre ses concitoyens inondés, a indiqué aux évacués qu'ils devraient patienter jusqu'à hier soir avant de savoir s'ils allaient pouvoir retourner à leur domicile.

La municipalité a par ailleurs conclu des ententes avec les banques locales afin d'offrir des prêts de 500 \$ à 1000 \$ aux victimes, en attendant les compensations financières de Québec. Les dommages s'élevaient à plusieurs millions de dollars.

Les victimes réunies dans l'auditorium de l'école ont

patiemment écouté l'exposé de la situation livré par les autorités municipales.

Un jeune homme ne pouvait s'empêcher de déplorer l'état de son logement. Situé dans un sous-sol, son logis était littéralement traversé par une rivière.

«J'ai tout perdu», a-t-il amèrement constaté. «J'ai téléphoné à mon agent d'assurance ce matin et il m'a dit que je n'étais pas couvert. Tout ce qui me reste, c'est le linge que j'ai sur le dos.»

Le maire Bosco-Bourcier a déclaré que le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, lui avait assuré que Châteauguay allait être déclarée zone sinistrée au début de la semaine.

Ne manquez pas notre

# Cahier spécial

Le samedi 10 février

## Enseignement supérieur

Tombée publicitaire le 2 février

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30  
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9  
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ (514) 985-3344  
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344  
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390  
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux.

SERVICE DES ABONNEMENTS

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30  
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559